l'écho de L'Ile d'Yeu

17
5·05·2025

4500 ex. **GRATUIT**

Le Pôle Culturel du Petit Chiron ouvre ses portes

Inauguré le 25 avril dernier, le Pôle Culturel du Petit Chiron ouvre ses portes à partir du mercredi 7 mai avec, pour les usagers, un accès aux différents espaces aménagés de cet équipement flambant neuf : médiathèque, fablab (laboratoire de fabrication avec imprimante 3d, découpeuse laser, brodeuse...), micro-folie (musée numérique permettant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux), salle d'exposition...

La SNSM de L'Ile d'Yeu, à la pointe de la formation

Le travail de coopération des sauveteurs de la SNSM nécessite beaucoup de rigueur et, surtout, un renouvellement sans cesse de connaissances théoriques et pratiques. Les sauveteurs de L'Ile d'Yeu avaient l'honneur d'organiser, du 29 mars au 1er avril derniers, la toute première session officielle de formation SNB (sauveteur nageur de bord)...

Lire la suite : pages 24 et 25

YEU NOTAIRES & PATRIMOINE
Notaires à l'île d'Yeu

Notaires de France

SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr

Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert – Le réseau d'experts immobiliers du notariat

TEGOVA – The European Group of Valuers' Associations

KER PISSOT
Maison en parfait état, comprenant, au RDC, une pièce de vie avec poêle à bois et cuisine ouverte aménagée et équipée, une buanderie, une chambre avec dressing, une salle d'eau, WC. A l'étage, deux chambres. Un garage attenant.
Jardin arboré bien exposé. Le tout sur une parcelle de 924 m² constructible. Classe énergie : D.
Prix HNI : 650 000,00 € dont 3,174 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 630 000,00 €
Réf : L116

LES SAPINS
A deux pas de la plage. Maison à rénover, composée d'une entrée, cuisine, salon, deux grandes chambres de plus de 15 m², deux salles d'eau dont une avec WC, une véranda. A l'extérieur : un atelier de 24 m² et un garage de 36 m², le tout sur une parcelle de 1146 m², constructible. Classe énergie : F.
Prix HNI : 763 570,00 € dont 3,18 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 740 000,00 €
Réf : B218

KER CHALON
SORTIE PORT-JOINVILLE
Située au fond d'une impasse, à 2 pas de la plage, belle prestation pour cette propriété récente, composée d'une pièce de vie de 65 m² avec une cheminée à insert et cuisine américaine, trois chambres dont une suite parentale avec salle d'eau et WC, salle d'eau, WC. A l'extérieur : une dépendance de 15 m² aménageable en chambre et un patio de 17 m². Le tout sur une parcelle arborée de 1355 m² constructible. Classe énergie : C.
Prix HNI : 1 082 800,00 € dont 3,12 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 1 050 000,00
Réf : R103

LOCAL COMMERCIAL - AU COEUR DE SAINT-SAUVEUR
Local commercial offrant une belle visibilité au cœur du bourg. Composé d'un bel espace de vente sur parquet avec cheminée, une réserve, une pièce et WC /lave-mains. Possibilité de le transformer en habitation. Le tout sur une parcelle de 85 m². Classe énergie : non soumis.
Prix HNI : 392 700,00 € dont 3,34 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 380 000,00 €
Réf : STE 127

PORT JOINVILLE
Maison d'habitation comprenant, une entrée, une pièce de vie, une cuisine, trois chambres, une salle de bains avec WC. Attenant, une véranda et un garage. A l'extérieur : une terrasse en pierre, un puits et un jardin arboré. Le tout sur une parcelle de 730 m², emprise au sol de 70%.
Classe énergie : G.
Prix HNI : 516 300,00€ dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 500 000,00 €
Réf : T125

SAINT-SAUVEUR
Maison à rénover, comprenant une entrée, un salon, une cuisine, deux chambres, une véranda, une salle d'eau et WC. A l'extérieur, un grand garage - atelier de plus de 60 m² et un jardin clos. Le tout sur une parcelle de 617 m², constructible à 90%. Classe énergie : F.
Prix HNI : 536 900,00 € dont 3,25 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 520 000,00 €
Réf : C194

TERRAIN - ENTRE LA MEULE ET SAINT-SAUVEUR
En retrait de la rue, terrain d'une superficie de 990 m² comprenant une emprise au sol de 30%. Assainissement individuel à prévoir.
Prix HNI : 248 600,00 € dont 3,55 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 240 000,00 €
Réf : D47

Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

Honoraires de négociation TTC :
- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 %
(TVA au taux de 20%)

Notaires de France

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETUDE
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Notaires de France

SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - **rieu-ile-yeu.notaires.fr**

immo Interactif

VENTE en Immo-Interactif - RÉF VI_T128

SECTEUR SAINT-SAUVEUR - Environnement calme et agréable, proche commerces

Maison d'habitation composée d'une entrée, un séjour avec cheminée, une cuisine, une arrière cuisine/buanderie, cinq chambres, un espace de couchage, trois salles d'eau dont deux avec WC, WC, une véranda. A l'extérieur, une terrasse en bois, une piscine et une maisonnette. Un beau jardin arboré avec un puits en pierres et une vue dégagée sur le clocher.
Le tout sur une parcelle de 2538 m² constructible à 70%. DPE : D.

1ère offre possible : 920 000 € HNI*
Pas des offres à la hausse : 10 000 €
*Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres : DU LUNDI 2 JUIN 2025 A 12H00 AU MARDI 3 JUIN 2025 A 12H00.
Visite des lieux sur rendez-vous - Adresse du bien : 25 rue de la Fosse du Cens

SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Notaires de France

SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - **rieu-ile-yeu.notaires.fr**

immo Interactif

VENTE en Immo-Interactif - RÉF VI_G76

SECTEUR KER BABU - Terrain de 758 m²

Terrain d'une superficie cadastrale de 758 m² comprenant une emprise au sol de 30%.
A viabiliser, réseaux sur rue, assainissement autonome à prévoir.

1ère offre possible : 115 000 € HNI*
Pas des offres : 2 000 €
*Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres :
DU DIMANCHE 29 JUIN 2025 A 12H00 AU LUNDI 30 JUIN 2025 A 12H00.
Visite des lieux sur rendez-vous

SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Demeures du LITTORAL

www.demeuresdulittoral.com

- VILLAS **BORD DE MER**
- PROPRIÉTÉS **CONTEMPORAINES**
- PROPRIÉTÉS **DE CARACTÈRE**
- PROPRIÉTÉS **D'EXCEPTION**

BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

Agence spécialisée dans les belles demeures,
les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites
remarquables, maintenant présente sur L'Ile d'Yeu
avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

16 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 4 dernières sur L'Ile d'Yeu

Plein cœur de Saint-Sauveur, coup de cœur pour cette magnifique propriété d'artistes...
À l'abri d'un jardin clos de 1000 m², cette superbe maison se compose de quatre constructions. Sur plus de 260 m², vous profiterez de 3 espaces de réception (96 m²), de 5 magnifiques suites avec dressing, d'un grand garage et d'une buanderie. Entièrement construite et rénovée, il y a 15 ans, par les meilleurs artisans islais, cette maison unique vous séduira par son emplacement rare, son caractère et la qualité de ses prestations et matériaux : parquets en chêne massif, portes anciennes chinees, mosaïque de marbre, zellige... À voir absolument. DPE : D et B. Prix : nous consulter.

Opportunité très rare - Superbe propriété avec vue mer et accès direct à la plage de Ker Chalon
Vous bénéficierez d'un très grand séjour avec sa cuisine moderne, sur 60 m², prolongé par une magnifique terrasse, avec une vue panoramique sur la mer. Côté nuit, profitez de six chambres, toutes avec salle de bain ou douche + WC, qui permettent d'accueillir jusqu'à 14 personnes. Un beau jardin clos, avec une grande piscine chauffée et une cuisine d'été, complète ce bel ensemble qui comprend également une grande lingerie, un garage et un abri à vélos. Cette maison de plus de 210 m² peut être votre prochaine maison familiale mais aussi un investissement très performant du fait d'un très bon rapport locatif. DPE : A et C. Prix : 1 740 000 € net vendeur et 56 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 796 000 € HAI.

Ancienne maison d'armateur au cœur de Port-Joinville - En exclusivité
Vous serez séduit par le charme de cette maison, idéalement située, dans une rue piétonne, au calme, tout en étant à deux pas des terrasses et de l'animation. Vous profiterez d'un double séjour, d'une salle à manger, d'une grande cuisine et d'un espace de rangement, d'une salle de douche au rez-de-chaussée et à l'étage, de trois belles chambres, lumineuses et d'un espace douche. Un beau jardin clos abrite un olivier 3 fois centenaire. Au fond du jardin, un grand garage disposant d'un étage à exploiter, un espace repas. Et enfin, une deuxième maison attenante de trois pièces, à rénover, complète cet ensemble au très beau potentiel. DPE : en cours. Prix : 1 302 000 € net vendeur et 48 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 350 000 € HAI.

Charmante maison de 4 pièces à Port-Joinville
Disposant d'un beau séjour de 32 m² avec cheminée, d'une cuisine indépendante, de 3 chambres dont une prolongée par un balcon et d'une salle de douche. L'ensemble s'ouvre sur une charmante courette, fleurie, exposée plein sud et sans vis-à-vis. Prix : 450 000 € net vendeur et 15 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 465 000 € HAI.

Port-Joinville, à 2 min de la plage de Ker Chalon
Au calme d'une impasse privée, découvrez cette superbe maison récente de 122 m² et en parfait état, sur un beau terrain arboré et constructible de 1355 m², sans aucun vis à vis. Vous serez séduits par son spacieux séjour de 65 m² avec sa cuisine ouverte. Côté nuit, profitez de trois belles chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C.
Prix : 1 060 000 € net vendeur et 35 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 095 000 € HAI.

Exclusivité - Belle propriété récente, à 5 min des terrasses de Port-Joinville
Découvrez cette grande maison de 7 pièces aux belles prestations. Sur 155 m² habitables, vous profiterez d'un espace réception de 80 m² autour d'une magnifique veranda. Dotée de 4 chambres spacieuses, elle peut devenir votre résidence principale ou secondaire ou un investissement locatif à fort potentiel. Un grand garage complète la propriété. DPE : E et B.
Prix : 965 000 € net vendeur et 34 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 999 000 € HAI.

Port Joinville - Opportunité rare - Immeuble à vendre place de la Norvège en front de port - Prix en baisse
Sur 360 m², vous trouverez, en RDC, un restaurant prolongé par une terrasse, une cuisine professionnelle, des WC, des réserves en sous-sol. Au premier étage, un espace bar discothèque. Au deuxième étage, un magnifique espace de réception avec terrasse. Les 2 derniers étages peuvent être tranformés en appartements avec vue sur le port et la mer.
Prix des murs : 1 154 000 € net vendeur + 44 000 € d'honoraires soit 1 198 000 € HAI.

Port-Joinville - Immeuble d'activité vue sur le port
Immeuble avec bar restaurant, espace de réception, cuisine professionnelle, WC, plus 1 appartement de 3 pièces avec terrasse au 1er étage, l'ensemble sur 280 m².
Prix des murs : 915 000 € net vendeur + 35 000 € d'honoraires soit 950 000 € HAI.
Possibilité d'acquérir les fonds de commerces des 2 immeubles (cette annonce et annonce précédente) **pour 250 000 €**

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET **www.demeuresdulittoral.com**

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !

SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1117

Prix FAI : 1 138 500 €*
Surf. Hab. : 120 m²
Nbre ch. : 4 + studio
Terrain : 2 040 m²

Proche St Sauveur, au calme. Salon/SAM, cuisine, 4 chambres, 2 SDD, 1 SDB, 3 WC et 2 garages. Un studio attenant avec kitchenette. Grand jardin arboré, emprise au sol de 30%. DPE : E.

**dont 3,5% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 1 100 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1092

Prix FAI : 1 030 000 €*
Surf. Hab. : 128 m²
Nbre ch. : 3 + mezza
Terrain : 1 015 m²

1ère partie : Salon, cuisine, buanderie, 2 chambres, SDD, WC et mezzanine.
2ème partie : Salon avec cuisine, SDD et WC, 3ème chambre. Salle à manger. Grande terrasse et jardin. Emprise au sol de 25%. DPE : C.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 1 000 000 €

MARTINIÈRES – Réf : 1122

Prix FAI : 1 345 500 €*
Surf. Hab. : 104 m²
Nbre ch. : 4
Terrain : +3 800 m²

A quelques pas des plages.
Salon, cuisine, 4 chambres, SDD, SDB, 2 WC. Une terrasse. Grand garage indépendant.
Agrandissement de 30 m² possible.
DPE : en cours.

**dont 3,5% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 1 300 000 €

KER GIGOU – Réf : 1116

Prix FAI : 875 500 €*
Surf. Hab. : 142 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 996 m²

Maison récente de charme : Salon, cuisine, buanderie, 3 chambres, 1 SDB, 1 SDD, 2 WC et un garage. Grande terrasse avec patio et un jardin arboré. Constructible à 30%. DPE : C.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 850 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1119

Prix FAI : 684 950 €*
Surf. Hab. : 100 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 965 m²

Maison récente comprenant : salon/SAM, cuisine, 3 chambres dont une à l'étage, cellier, SDB et WC. Un jardin avec abris. Parcelle constructible à 70%. DPE : D.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 665 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1125

Prix FAI : 849 750 €*
Surf. Hab. : 107 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1 698 m²

A 2 pas du bourg, au calme. Salon, cuisine, 3 chambres, SDB, WC, buanderie/dortoir. SDD + WC attenant. Garage indépendant sur une grande parcelle divisible, constructible à 30%. DPE : en cours.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 825 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1115

Prix FAI : 690 000 €*
Surf. Hab. : 100 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1060 m²

A quelques pas du bourg. Salon, cuisine, 3 chambres, 1 SDD, WC, buanderie et garage.
Grande terrasse et jardin dégagé.
Constructible à 70%. DPE : D.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 670 000 €

KER CHAUVINEAU – Réf : 1114

Prix FAI : 495 000 €*
Surf. Hab. : 82 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 940 m²

Surface utile de 150 m² comprenant : salon, cuisine, SDD, WC, 3 chambres, garage avec buanderie et mezzanine, un atelier. Beau jardin à l'arrière. Emprise au sol de 50%. DPE : E.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*
Prix Hors Hon. : 480 000 €

TERRAINS À BÂTIR

KER PISSOT : Terrain de 420 m² constructible à 50%. 130 000 € FAI.

KER GIGOU : Terrain de 1756 m² constructible à 30%. 454 000 € FAI.

LA CITADELLE : Terrain de 3332 m² constructible à 70%. 740 000 € FAI.

**dont 3% Hon. TTC charge acq.*

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !

FNAIM

www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr
Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU – RCS 883170201 – CPI 8501 2020 000 045 235

MaPrimeAdapt' : favoriser et accompagner le maintien à domicile

Les 9 et 10 avril derniers, en partenariat avec le service Habitat de la mairie et le CCAS, l'association SOLIHA Pays de la Loire animait, sur L'Ile d'Yeu, des stands d'information pour sensibiliser et conseiller le public quant au maintien à domicile des personnes agées ou en situation de handicap. Etaient présentés solutions d'adaptation du logement, aides financières, possibilités d'accompagnement du projet...

SOLIHA, un mouvement de plus de 100 ans

L'histoire du mouvement SOLIHA, dont l'objectif principal est aujourd'hui de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables, commence en 1924 avec la création de la Ligue Nationale contre le Taudis qui, à l'époque, agit face au manque de logements sociaux et lutte pour garantir l'accès à des logements décents pour tous. Prenant le nom de PACT (Propagande et Action Contre le Taudis) en 1942, le mouvement commence petit à petit à se structurer pour prendre une dimension nationale. A partir des années 70, la PACT et l'association Habitat & Développement collaborent pour la réalisation, sur toute la France, d'opérations groupées de restauration immobilière et s'imposent au fil du temps comme des partenaires incontournables de l'état et des départements, notamment pour la mise en place de plans d'action pour le logement des personnes défavorisées. En 2015, les deux fédérations fusionnent pour donner naissance au mouvement SOLIHA, solidaire pour l'habitat.

SOLIHA Pays de la Loire, association membre de ce grand réseau national, accompagne aujourd'hui, dans la région, les ménages et les territoires en faveur de l'accès et du maintien dans le logement. Chaque année, elle soutient plus d'un millier de ménages dans leurs projets d'adaptation de leur logement et réalise des actions de sensibilisation avec cet objectif de permettre à chacun de vivre chez soi.

Le dispositif MaPrimeAdapt'

Depuis 2019, sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet lancé par la commune et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), SOLIHA Pays de la Loire accompagne le territoire de L'Ile d'Yeu pour la mise en place du programme MaPrimeRenov' qui soutient les ménages pour les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Apportant son expertise en la matière, elle est également associée au travail mené par la commune pour la mise en place de sa stratégie de l'habitat.

Depuis le 1er janvier 2024, le gouvernement a lancé le dispositif MaPrimeAdapt', une aide qui, au travers de démarches simplifiées, vise à permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de rester vivre chez elles.

Souhaitant favoriser, sur le territoire, le maintien à domicile dans de bonnes conditions et ainsi retarder l'entrée en EHPAD, la commune a donc confié la mission à SOLIHA d'accompagner, gratuitement, les habitants de L'Ile d'Yeu concernés. En plus de renseigner et de conseiller, l'association suit le projet du ménage bénéficiaire du début à la fin. «Les conseillers assurent la visite du logement avant d'établir un rapport complet dans lequel des préconnisations sont données au propriétaire» précise Mr Bruno Maudet, membre de l'équipe SOLIHA. L'organisme intervient également pour «l'étude des devis, renseigne quant à l'égibilité aux dispositifs d'aide, se charge ensuite d'établir le plan de financement, de déposer le dossier auprès des financeurs et enfin assure le suivi du remboursement des travaux.»

A noter : Cette aide financière est destinée aux propriétaires occupants ou aux locataires du parc privé aux revenus modestes (selon revenu fiscal de référence).

Le financement accordé aux personnes éligibles se répartit entre l'ANAH, le département et la commune, au travers de son dispositif d'aide local. «Les aides peuvent s'élever jusqu'à 80% du montant total des travaux pour de l'adaptation».

Le truck SOLIHA en étape sur L'Ile d'Yeu les 9 et 10 avril derniers

Au travers de ces 2 jours de présence sur Yeu, SOLIHA a pu ainsi promouvoir le programme MaPrimeAdapt', renseigner sur les possibilités d'accompagnement, conseiller... avec cet objectif de donner les clés aux seniors pour leur permettre de rester vivre chez eux confortablement et en toute sérénité. Sur le marché de Port-Joinville puis à La Citadelle, les représentants de l'association ont accueilli les visiteurs, leur apportant renseignements sur la manière d'adapter son logement, les aides financières disponibles... l'occasion également de mettre en avant des objets pouvant faciliter le quotidien : ouvre-bouteilles ergonomiques, aides à l'enfilage de bas de contention... et surtout de présenter les aménagements subventionnables : travaux dans la salle de bain ou les WC (barre d'appui, douche de plain-pied...), cuisine adaptée, accessibilité intérieure et extérieure (modification des ouvertures, rampe d'accès, monte escalier...)...

«Une cinquantaine de personnes ont été reçues et de nouvelles demandes d'accompagnement ont été enregistrées». Comme tient à le souligner Bruno Maudet, « l'opération a rencontré un beau succès avec des ménages mais aussi des propriétaires bailleurs venus nombreux ». Cette animation a permis également de « rencontrer les acteurs du secteur médico social de L'Ile d'Yeu (infirmiers à domicile, CCAS...) avec qui les échanges ont été particulièrement intéressants ».

Intéressés par

MaPrimeAdapt' / MaPrimeRénov'

Contactez le service habitat de L'Ile d'Yeu (02 72 75 01 62) qui transmettra votre demande à SOLIHA (MaPrimeRénov' pour l'énergétique et MaPrimeAdapt' pour l'adaptation du logement).

A noter : SOLIHA Pays de la Loire est présente sur L'Ile d'Yeu sur le rythme de 2 fois par mois.

Sabias Immobilier FNAIM
Transaction - Location - Estimation - Conseil

Laëtitia, Florence et Léa sont heureuses de vous accueillir

11 rue Calypso - 85350 L'Ile d'Yeu
Tél. 02 51 59 09 05
Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54
mail : sabiasimmobilier@gmail.com
Toutes nos annonces sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097
Absence de garantie financière – non perception de fonds

AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU
immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com
02.51.58.37.45

Vanessa FRADET — Ventes - Estimations - Conseils 06.87.41.68.89
Béatrice CADOU — 06.60.55.91.46

LBM
BUREAU D'ÉTUDES & MAÎTRISE D'OEUVRE

Bureau d'études
Maitrise d'oeuvre

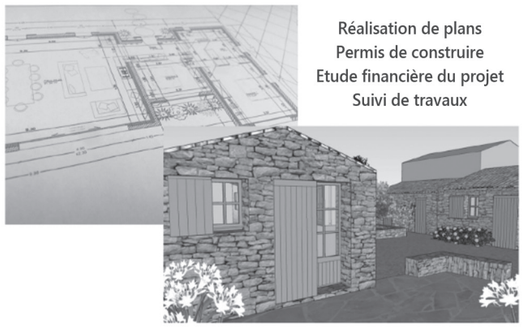

Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux

LBM Bureau d'études et Maitrise d'oeuvre
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'Ile d'Yeu
Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'Ile d'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com **- 07 72 27 33 89**
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A

E.M. ROY & BAUDRY ARCHITECTURE
www.emroy-architecte.com
ROY 06 71 00 77 77 • BAUDRY 06 86 11 98 30

ALCEM TP
9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN

NOUVEAU
VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT

L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

Nous avons obtenu la charte de qualité ANC (assainissement non collectif)

Charte qualité ANC — Assainissement non collectif en Vendée

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

LA ROCHE-SUR-YON TÉL. 02 51 37 27 30
LES SABLES D'OLONNE TÉL. 02 51 23 85 52
L'ILE-D'YEU TÉL. 02 51 37 50 07

AMÉNAGEMENT
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE

www.geouest.fr

Extraction de sable : une demande de permis qui inquiète !

La prospection, la recherche et l'exploitation de ressources minérales nécessitent l'obtention d'un titre minier. Le code minier en prévoit deux : « le permis exclusif de recherche (PER) et la concession ». Pour exploiter un gisement, l'obtention d'une concession est requise. Cette dernière est octroyée par décret ministériel après une instruction et une consultation publique de l'ensemble des parties prenantes. Elle octroie le droit d'extraire les sables et graviers en mer, sous réserve de l'obtention d'autorisations environnementales. Les opérations d'extraction impliquent une coordination des usages maritimes assurée par le préfet maritime.

Les granulats, grains minéraux extraits de gisements terrestres ou marins dont la dimension est inférieure à 125 mm, tels que les grains de sable ou les gravillons, sont estimés à près de 149 milliards de mètres cubes rien que sur la façade maritime Manche Est et mer du Nord. Certains sables, graviers, siliceux et calcaires sont extraits des fonds marins, à des profondeurs allant jusqu'à 50 mètres, et sont très majoritairement destinés au marché du béton. Cependant, la raréfaction progressive du sable, due à une demande croissante et à l'épuisement des gisements, impose des défis majeurs.

Dix-sept concessions d'extraction de granulats marins étaient en activité en 2023, représentant 160 km² de surfaces cumulées (info.gouv.fr). En 2022, ces concessions ont produit 7 millions de tonnes de granulats. Le sable issu des concessions actuelles est déchargé dans un nombre de ports limité : Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, Les Sables-d'Olonne, La Rochelle, Tonnay-Charente, et plus rarement Brest. Depuis ces ports, il est commercialisé dans un rayon qui n'excède pas cinquante kilomètres, par souci d'économie (coût du transport).

Permission « Large Loire »

Dans un Avis de mise en concurrence en date du 20 août 2024, établi par la Préfecture de Loire-Atlantique et publié dans le Journal Officiel de la République Française n° 0197, il est mentionné une demande de permis « Large Loire » (permis exclusif de recherches de sables et graviers siliceux marins), au bénéfice du GIE LGL. D'une surface de 103,2 km² et situé sur le plateau continental, le périmètre sollicité se trouve, pour un peu plus de sa moitié (53,4 km²), dans les eaux territoriales (domaine public maritime) et, pour le reste (49,8 km²), dans la zone économique exclusive. Il est contigu aux deux concessions Cairnstrath A et Cairnstrath SN2 (3,450 millions de tonnes de granulats marins par an). Ces terminaux sabliers sont le résultat d'une demande établie au 10 août 1993, pour une surface initiale de 8,2 kilomètres carrés et ayant été obtenue pour une durée légale de trente ans, par les entreprises « Sablières de l'Odet, Transports fluvio-maritimes de l'Ouest, Compagnie européenne de transports de l'Atlantique, Dragages transports et travaux maritimes, les Sablières de l'Atlantique et les Sabliers réunis de la Loire ».

Une partie du périmètre de cette nouvelle demande faisait jusqu'à récemment l'objet d'une demande de concession de sables et graviers dite « Concession Astrolabe », portée par les sociétés Lafarge granulats et Compagnie armoricaine de navigation (toutes deux membres du GIE Loire Grand Large), qui a été refusée par arrêté du 15 juillet 2024 : « le dossier n'expose ni les raisons de ce refus (motivé de fait par le non-respect d'une disposition du document d'orientation pour une gestion durable des granulats marins (DOGGM), annexé au document stratégique de la façade nord Atlantique Manche ouest (DSF NAMO) adopté en 2019), ni les raisons pour lesquelles celui-ci est intervenu 15 ans après le dépôt de la demande », peut-on lire dans l'avis délibéré de l'Autorité environnementale (entité indépendante, chargée de l'évaluation environnementale et récemment établie dans divers pays).

La demande de permis Large Loire sur ce projet minier, qui pourrait impacter vingt-sept communes du littoral, dont L'Ile d'Yeu (Batz-sur-Mer, la Bernerie-en-Retz, le Croisic, la Baule-Escoublac, les Moutiers-en-Retz, la Plaine-sur-Mer, Pornic, Pornichet, le Pouliguen, Préfailles, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef, Beauvoir-sur-Mer, Villeneuve-en-Retz, Saint-Nazaire, Barbâtre, Bouin, Brétignolles-sur-Mer, la Barre-de-Monts, l'Épine, la Guérinière, Noirmoutier-en-l'Île, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Hilaire-de-Riez et Saint-Jean-de-Monts), semblerait peu recevable pour une exploitation future, selon la Préfecture maritime de l'Atlantique, qui a jugé la zone couverte trop dangereuse : « aucune concession d'extraction de granulats marins ne serait accordée dans ce chenal et son prolongement, pour des raisons de sécurité ».

Un Groupement d'intérêt Économique tentaculaire

À la demande du groupement d'intérêt économique « Loire Grand Large » (GIE LGL), créé le 26 janvier 2012, dont le siège social se situe à Saint-Herblain en Loire-Atlantique et regroupant l'ensemble des acteurs économique qui exploitent la façade Nord Atlantique Manche Ouest (autrement dit « Namo »), ce permis permettrait d'identifier un gisement de sables et gravats « caractéristiques », afin de s'assurer de la poursuite de son activité au-delà de l'échéance des autorisations dont il bénéficie pour les concessions évoquées plus haut. Le GIE LGL espérerait en effet entreprendre ses recherches dans l'axe du chenal d'accès au Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire, entre les parcs éoliens du banc de Guérande et de Yeu-Noirmoutier.

Plus concrètement, le permis exclusif de recherches de sables « silicieux » marins servirait à prélever et acheminer, par le biais d'environ 8 navires, une quantité maximale de 18 000 m³ de sable sur une surface d'environ 54 000 m², sur la base de sillons de « deux mètres de largeur et de trente centimètres de profondeur », en vue de probables futures exploitations pour les comptes des actionnaires du GIE LGL.

L'industrie du béton

Manuel de Sousa Reis possède plusieurs entreprises dans le bâtiment. Arrivé du Portugal en 1955, pour travailler dans la carrière du Gué d'Assac à Donges, l'artisan a depuis jeté son bleu de travail pour enfiler celui des affaires. Il crée CADDAC en 1962 avec son paternel, une usine de fabrication de parpaings : « alliée bien évidemment avec une centrale à béton pour l'approvisionnement en Béton Prêt à l'Emploi [...]. Pour faire du béton, nous avons besoin de sable, de gravier, de ciment, de filler et, progressivement, nous avons créé les structures qui nous permettent de les obtenir en circuit fermé », peut-on lire sur le site internet du groupe. Également à l'origine de la création de la société Ciments de l'Atlantique, Manuel de Sousa Reis importe du ciment de l'étranger au port de Montoir-de-Bretagne par bateau. Le produit est commercialisé en vrac ou en sacs « dans tout le Grand Ouest ». Cette société a néanmoins été cédée en 2010. Actionnaire du groupe KP1, leader français de la préfabrication, il devient, en 2018, actionnaire de la Société de Préfabrication de Landaul (SPL), située entre Auray et Lorient, dans le Morbihan, qu'il a créée avec Jean-Yves TRANVAUX et Stéphane RENAUDIN en 2008 : « ce qui sort de l'entreprise, ce sont des murs creux, sortes de gaufrettes prêtes à l'emploi pour le bâtiment. Elles n'ont plus qu'à être remplies de béton sur les chantiers en fin de parcours », pouvait-on lire dans un article du Télégramme. SPL, qui travaille « à 80% » en Bretagne et en Loire-Atlantique, aurait depuis étendu son rayon d'action à d'autres départements proches.

Cette société, qui a sous-traité durant plus de vingt ans avec le fournisseur français « Taillefer », basé dans le Calvados, a été confrontée dès son lancement à la crise des subprimes, qui a été un moment de forte chute en ce qui concerne la production de béton (-25 %) suivi d'un rebond depuis 2016 et d'un léger déclin à nouveau depuis 2020. Le marché de la centrale à béton s'étant effondré dans le pays en 2012-2013, avec une demande en granulats marins pourtant en hausse sur la période 2012-2022, l'entreprise Taillefer s'est rapidement diversifiée avec de grands clients : « Veolia, Suez, Vinci, Derichebourg… », confiait l'année dernière Gaëlle Pignet-Condal, dans un entretien pour le magazine « Entreprendre ». Autre service très spécifique, les équipes de Taillefer sont capables de démonter une centrale dans le Nord, de la rénover et de la repositionner dans une autre région : « ce nouveau service de montage et maintenance représente à présent 30% de notre chiffre d'affaires. Nous avons un projet au niveau européen. Pour l'instant, ce sont nos clients qui exportent nos produits. Autre projet, nous préparons notre bilan carbone avec l'aide de l'Ademe et de la Banque Publique d'Investissement (BPI), cela prend du temps, il vaut mieux anticiper, car les grands groupes avec lesquels nous travaillons vont forcément nous le demander un jour ».

Dans le secteur du golfe de Gascogne, Bruno Lemaire, alors ministre de l'économie et des finances, avait interrompu, en 2018, une procédure d'autorisation d'extraction qui avait été accordée au cimentier mexicain « Cemex » sur une surface de 432 km². HEIDELBERG MATERIALS FRANCE CIMENTS, affilié de manière directe à HEIDELBERG MATERIALS FRANCE GRANULATS, elle-même reliée au GIE Manche Est et à la SAS DRAGAGE TRANSPORTS TRAVAUX MARITIME (DTM), cette dernière en lien avec les GIE « Sud Atlantique » et LGL, a perçu de nombreuses aides financières (à hauteur de plusieurs millions d'euros), provenant du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, ainsi que plus récemment, de la part du Ministère de l'économie et des finances, la plupart par le biais d'un Régime d'aide de l'Ademe, dans le cadre, entre autres, des « Investissements d'Avenir » (source : commission européenne).

En 2019, 5,5 millions de tonnes de granulats marins ont été extraites en France, pour un chiffre d'affaires de 72 millions d'euros et une valeur ajoutée estimée à 23 millions d'euros (source : Kalaydjian Regis, Bas Adeline (2022). Données économiques maritimes françaises 2021. https://doi.org/10.13155/88225) : « c'est bien aux collectivités qu'il revient d'intégrer dans leurs documents de planification de l'urbanisme, comme dans les cahiers des charges de la commande publique (voirie, équipements…) la question des ressources à mobiliser en priorité pour réaliser les opérations projetées. Il importe désormais que le marché des granulats marins, une ressource non renouvelable, soit en priorité réservé là où ces matériaux répondent à des spécifications techniques pour lesquelles l'alternative reste encore à développer, et que les utilisations « tout-venant » se reportent sur d'autres solutions », estime l'association France Nature Environnement Pays de la Loire.

Le Département de la Vendée n'entend plus « industrialiser la mer au large de ses côtes ».

À l'intérieur de cette zone d'une superficie totale de 103,2 km² et distante de 21 km de L'Ile d'Yeu, le consortium pourrait donc par la suite légalement déposer une demande de concession d'exploitation de granulats marins, après avoir identifié celle-ci. Le GIE LGL avait en ce sens saisi le ministre chargé des mines de la demande simultanée de permis exclusif de recherches de sables siliceux marins et des autorisations domanial et d'ouverture de travaux de recherches pour une durée de 5 ans. C'est cette perspective qui a déclenché le feu aux poudres auprès des élus du littoral : « s'ils entendent s'opposer à l'exploitation de futures zones en mer, ils doivent alors s'interroger sur le contenu de leurs appels d'offres et les cahiers des charges techniques qu'ils soumettent au marché (voirie, bâtiment…) afin d'en exclure le sable provenant du maritime [...]. Les collectivités sont responsables de 80% des marchés publics du BTP qui amènent à la consommation de granulats dont font partie les sables marins », souligne les militants écologistes.

Une nouvelle demande de permis, vue comme « un risque que le Département refuse de prendre ». En faisant valoir le principe de précaution, notamment vis-à-vis des recommandations de l'Autorité environnementale (impact probable sur l'environnement), le Conseil départemental de Vendée a ainsi rendu à l'unanimité, le vendredi 28 mars, un avis négatif dans le cadre de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 mars au 18 avril 2025, portée par Didier VILAIN, autrefois cadre dirigeant au ministère de l'environnement et son suppléant, Yves PENVERNE, ancien cadre dirigeant territorial, nommés tous deux par le tribunal administratif des Pays de la Loire.

Sur ces enjeux environnementaux, le Ministère de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche affiche désormais la carte de la prudence en rétropédalant : « comme toute activité humaine, l'exploitation des granulats marins est susceptible de générer des impacts sur le milieu physique et biologique. En phase d'exploitation, les effets potentiels sont le prélèvement localisé des habitats des fonds marins, l'augmentation temporaire de la turbidité, la modification des faciès sédimentaires initiaux et la perturbation indirecte de la dynamique sédimentaire et des peuplements halieutiques ». Justifiant désormais une opposition ferme, dans un souci de protectionnisme économique vis-à-vis de la pêche artisanale, le Conseil départemental reconnaît que les zones actuelles déjà interdites aux marins (les deux concessions déjà en place, le parc éolien Emyn et les zones de « protection forte ») représentent autant de contraintes avec lesquelles les pêcheurs doivent composer pour poursuivre au mieux leur travail. Opposition partagée par les associations locales de L'Ile d'Yeu, dont le conseil d'administration de Yeu Demain qui n'a pas tardé à publier un communiqué après l'annonce des élus : « nous nous associons en ce sens aux élus pour que cette nouvelle demande de permis exclusif n'aboutisse pas ».

Lire la suite en pages 10 et 11...

Quelles incidences pour la pêche ?
Le site du PER 2L est utilisé pour la pêche professionnelle (plus de 300 navires présents en 2020), principalement par des navires des quartiers d'immatriculation de Noirmoutier, de L'Ile d'Yeu et de Saint-Nazaire. Les métiers pratiqués sont en particulier la pêche au filet, le chalutage, la ligne et la palangre. Les espèces ciblées sont principalement la Baudroie, la Sole commune, le Rouget barbet, le Bar et le Merlan. Ce site rencontre un trafic maritime estimé à plus de 500 navires (en 2020). Il fait partie de l'aire de distribution de nombreuses espèces de poissons (Bar, Baudroie, Anchois, Chinchard, Maquereau…) : « il a une importance significative (zone de frai, nourricerie) pour certaines de ces espèces. Il constitue une zone de frai avérée pour la Sole commune et supposée pour plusieurs autres espèces (Rouget barbet, Bar, Merlan, Dorade grise, Sardine). C'est une zone de nourricerie pour la Dorade grise et des juvéniles d'autres espèces y sont retrouvés […]. Le site est concerné par huit espèces de poissons migrateurs amphihalins dont quatre présentent un statut préoccupant sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il est considéré que le site du PER 2L est fort probablement situé dans la zone de transit de ces espèces, notamment à l'approche de l'estuaire de la Loire », indique l'AE. L'exploitation de la zone du Pilier, semblerait laisser « un désert qui n'a fait l'objet d'aucune colonisation par les espèces marines » (source : Ifremer).

Impact sur l'érosion côtière ?
Au sein du périmètre d'étude, certains secteurs du littoral subissent une érosion confirmée, localement importante (notamment de Fromentine à Notre-Dame-de-Monts et au sud de la pointe de Grosse Terre). Ces incidences semblent pourtant prises en compte dans la réglementation française mais « à ce jour, aucune étude ne démontre en France un recul du trait de côte directement imputable aux seules extractions de granulats en mer ». La DREAL des Pays de la Loire souligne le fait que les quantités extraites pour un PER « ne sont pas de nature à impacter de manière significative la morphologie des fonds marins et donc à avoir une influence sur le risque d'érosion du littoral par modification des courants ».
En ce qui concerne l'exploitation du milieu marin sur le long terme, l'Autorité environnementale indique que l'étude d'impact ne démontrerait pas suffisamment si les extractions de sables seraient sans conséquence sur le transit hydro-sédimentaire et l'érosion côtière, le dossier ne « fournissant pas les preuves que les concessions sur la façade atlantique aient fait ou fasse l'objet d'une modélisation préalable, puis d'un suivi sur une durée suffisante, pour permettre de caractériser ou d'écarter une interaction éventuelle entre cette activité industrielle et une évolution des mouvements sédimentaires ».
Encore selon l'Ae, les principaux enjeux environnementaux liés à l'exploitation de granulats marins se situent donc sur « les modifications de la nature et la profondeur des fonds, du régime sédimentaire, de la houle et des courants ».
L'Ifremer, qui a mené une campagne de recherche, en partenariat avec le Corepem, intitulée « Résiste » et portant sur l'impact de l'extraction minière sur le site du Pilier, constate la modification du transit hydro-sédimentaire et ne parvient pas à garantir l'absence de lien entre cette exploitation minière et le phénomène de modification du trait de côte : « Certains travaux scientifiques se sont penchés sur le volet de la résilience mais toujours à court terme », expliquent Laure Simplet, ingénieur géologue à l'Ifremer et l'une des chefs de mission de cette campagne. Durant trente ans, le site du Pilier a été l'un des plus importants sites d'extraction français avec 40 millions de m³ prélevés et la présence d'une « souille » pouvant atteindre 8 mètres de profondeur.

Déshabiller Pierre pour rhabiller Paul… et Pierre
Le site du Pilier étant fermé depuis 2017, ce sont trois nouvelles concessions qui ont depuis pris la relève : Cairnstrath A, Cairnstarth SN2 et celle du Payré (3,8 millions de tonnes de granulats marins par an), au large des Sables-d'Olonne. Depuis plusieurs années, l'érosion côtière s'est fortement accentuée sur L'Ile d'Yeu : « l'érosion sur la pointe de Gilberge à Ker Châlon, qui se situe en face des sites en question, a contraint la mairie de L'Ile d'Yeu à engager des travaux de consolidation du trait de côte ». Face à cette problématique, les collectivités territoriales n'ont d'autres choix que de faire appel à des sociétés spécialisées dans le réensablement des plages. Ainsi, ce sont de nombreuses communes des alentours qui se retrouvent chaque année à devoir mettre en place ce type d'intervention. L'usage des sables et graviers marins pour le rechargement des plages, dans le cadre de la lutte contre l'érosion du littoral, implique des volumes d'extraction proches de 1 Mt/an (source : Chiffre Artélia 2019). Cette activité, soumise à déclaration ou à autorisation, ne relève pas de la réglementation minière mais du Code de l'environnement. Pour ne pas déséquilibrer le budget sédimentaire côtier, le sédiment doit être prélevé dans la même cellule hydro-sédimentaire que le sable restitué au niveau des plages. Pour exemple, la SA Compagnie Armoricaine Navigation, faisant partie intégrante du GIE LGL, a participé à plusieurs reprises au réensablement de plages sur la façade ouest du pays en répondant aux appels d'offres portés par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). À titre indicatif, le SIBA a payé, en 2022, la somme de 450 366,00 € pour réintroduire du sable sur les plages de la Teste, sujette à érosion. Les Pays-Bas qui extrayaient environ 13,5 millions de tonnes de matériaux marins en 2022, soit 45% de leur production nationale de granulats, se retrouvent également touché de plein fouet par le phénomène d'érosion côtière puisque le pays doit déposer chaque année environ 12 millions de m³ de sable « reconstitué » sur ses plages et au large de ses côtes.

Une préservation de la biodiversité qui se complexifie
L'association France Nature Environnement Pays de la Loire qui a contribué à l'enquête publique, avec ses associations membres (FNE Loire-Atlantique, FNE Vendée, Bretagne Vivante et LPO Loire-Atlantique), a récemment émis un avis « réservé » : « nous rappelons qu'une meilleure connaissance des gisements de substances ne signifie pas que ces substances seront forcément exploitables (environnement, conflits d'usage, substances réservées à d'autres usages…) ». De plus, l'association écologique réclame « depuis de nombreuses années », à ce que les zones d'exploitation de sables marins soient éloignées des côtes au regard des enjeux qui concerne la biodiversité. France Nature Environnement Pays de la Loire réclame par ailleurs à ce que les demandes formulées par les différents services de l'État (Préfecture maritime de l'Atlantique, OFB, IFREMER, DREAL des Pays de la Loire), puissent toutes être toutes prises en compte, afin d'améliorer les protocoles de suivi et de minimiser les impacts existants notamment sur des espèces fragiles : « particulièrement le Puffin des Baléares mais aussi d'autres espèces d'oiseaux (Fou de Bassan, le Pingouin torda, le Guillemot de Troïl, la Mouette pygmée, les Goélands argentés, marins et bruns, le Grand Labbe, la Mouette tridactyle et la Mouette de Sabine), migrateurs amphihalins (civelles, anguilles, lamproies, Alose feinte, saumon) et mammifères marins (Dauphin commun, le Grand Dauphin et le Marsouin commun) ». L'association souligne également que les activités sur cette zone ou à proximité sont nombreuses (navigation, pêche, éolien en mer, clapage des sédiments dragués dans l'estuaire de la Loire…) et demande par conséquent que les effets cumulés soient bien pris en compte et étudiés avec minutie dans le programme de recherches.

Un timing qui pose questions
Le Document d'Orientation et de Gestion des Granulats Marins (DOGGM), présent au sein du Plan Stratégique de Façade publié il y a six ans par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, précise que les besoins en granulats marins silicieux de la façade Namo « seraient couverts jusqu'en 2031 avec les autorisations actuelles » : « il existe une clause de réactualisation des besoins à échéance de 2025, qui n'a pas été activée à ce jour, à notre connaissance », précise un membre de l'association Le Peuple des Dunes. Le DOGGM est clair : « aucune nouvelle concession ayant pour effet d'augmenter le volume total de production autorisée ne sera accordée pour l'exploitation de granulats marins […] sur l'ensemble de la façade Namo jusqu'en 2031 […]. La délivrance de PER n'est pas nécessaire avant la réévaluation des besoins prévue à l'échéance de 2025 ». Le Groupement d'Intéret Economique LGL, qui possède
jusqu'en 2037 une capacité d'extraction supérieure aux besoins actuels (2,95 millions de tonnes par an pour les Pays de la Loire), inquiète les défenseurs de l'environnement : « Loire Grand Large veut débuter une exploration douze ans avant la fin de leurs droits d'exploitation. Ont-ils pour objectif de réaliser des profits par des ventes hors zone prévue au DOGGM en faisant subir le préjudice aux collectivités locales côtières des Pays de la Loire ? », s'interroge un membre de l'association.
Le sable issu du concassage dans les carrières de roches dures (près de 3000 en France) y trouve de nombreux usages. Sur cette question, le Département rappel également que la filière des gravats « doit impérativement être développée » afin que l'extraction soit « autant limitée que possible, comme ont su le faire les Allemands […] inscrits dans une stratégie durable de réemploi ». Il est pour finir à noter, que les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la réalisation du programme de recherches (consommation de carburant pour l'essentiel) ne sont pas évaluées.
L'avis de la commission environnementale concernant l'enquête publique sera analysé par les préfectures de Vendée et de Loire-Atlantique qui rendront une décision définitive dans les mois qui viennent.

Auteure : Valentine Lanave

Claire Arnoud YE
Réflexologie
Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang
Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble, la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.
Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr
Contact : 06.40.29.50.44
claire.arnoud.reflexo@gmail.com
La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.

Jolis Z'ongles
PROTHÉSISTE ONGULAIRE
Votre prothésiste ongulaire, sur L'Ile d'Yeu, spécialisée dans la pose américaine en Gel X
Extension Gel X • Semi-permanent
Rendez-vous à domicile
Zoé Guerineau • 06 84 28 45 97

Ecole et collège Notre-Dame du Port
Exigence
Confiance
Espérance

Familles impliquées dans le projet de l'établissement
ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ
▪ Des classes avec des petits effectifs
▪ Des cours de renforcement pour les élèves performants et volontaires pendant les vacances scolaires
▪ Atelier de réussite et accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté
VALEURS CIVIQUES ET CHRÉTIENNES
▪ Section CADET de la sécurité civile
▪ 100% des collégiens formés aux premiers secours
▪ Culture religieuse dans le respect des convictions de chacun
TOURNÉ VERS LE MONDE DE DEMAIN
▪ Jusqu'à 5 semaines de stage en 4ème et en 3ème
▪ Découverte des métiers (autour de la médecine, de la justice, métiers de la mer et de la terre, etc.)
ACCESSIBLE
▪ 43 € / 10 mois pour un collégien
▪ 35 € / 10 mois pour un élève en primaire
Attention particulière pour les familles en difficulté
DYNAMIQUE ET MODERNE
▪ Anglais dès la maternelle
▪ Atelier théâtre annuel avec une représentation en fin d'année
▪ Guitare et programmation informatique en Anglais pour les 6èmes
▪ Activités nautiques
ATTENTIF À CHACUN
▪ Vigilance soutenue contre le harcèlement et le cyberharcèlement
enseignement catholique Vendée
Pour nous contacter : e.secretariat@liledyeu-np.fr - 02 51 58 30 86
Facebook : @ensemblescolairenotredameduport
CAP SUR LA RÉUSSITE • ÎLE D'YEU • ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE DAME DU PORT

L'Heure Civique Collégienne est lancée à Notre Dame du Port

Cette démarche expérimentale, entreprise par le département mais portée de manière opérationnelle par les mairies, vise à proposer à chaque habitant de donner une heure par mois pour une action de solidarité citoyenne. 200 communes, à travers La France, se sont déjà portées volontaires : « son objectif est de relancer le formidable élan de solidarité suscité par la crise sanitaire en mars 2020 », précise le créateur de l'Heure Civique, Atanase Perifan.

Dans le département, l'Heure Civique Collégienne fait partie intégrante d'une dynamique nationale et solidaire depuis deux ans. Inauguré par Alain Leboeuf (président du département de la Vendée), Isabelle Rivière (sa Vice-présidente et présidente de la commission au handicap et maintien à domicile), Anne-Marie Coulon (présidente de l'association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée) et Yveline Thibaud (présidente de l'Union Départementale des CCAS), ce dispositif a été lancé, à plus petite échelle, au sein de l'ensemble scolaire Notre Dame du Port, le vendredi 21 mars dernier : « cette heure civique porte tout son sens sur L'Ile d'Yeu. Donner de son temps est le plus bel engagement qui soit. Personne ne peut dire, même dans les agendas les plus chargés, ne pas pouvoir donner une heure de son temps aux autres », assure Isabelle Rivière en visioconférence.

Carole Charuau, maire de L'Ile d'Yeu et conseillère départementale, présente au sein de l'établissement scolaire privé pour le lancement de l'Heure Civique Collégienne, n'a pas manqué de souligner le maillage associatif fort présent sur le petit territoire insulaire, tout en étant bien consciente de la menace qui pèse sur ses « 130 » associations : « elles rencontrent actuellement des difficultés à renouveler leurs présidents. Tout ce tissu associatif risque de péricliter. Vous êtes la relève », a intimé la maire aux jeunes élèves.

L'établissement scolaire Notre Dame du Port assure ainsi, depuis plusieurs mois, la formation de ses élèves volontaires au secourisme, à travers la section des cadets de la sécurité civile (14 élèves) et le passage du PSC1 pour tous ses collégiens : « 100% des enfants du primaires sont sensibilisés par leurs aînés ». C'est dans cet esprit de partage et d'entraide que NDDP souhaite apporter une offre de bagages supplémentaires à ses élèves, à travers l'Heure Civique Collégienne. En lien direct, un projet sportif, pour les élèves de cinquième, d'une heure par semaine visant à encadrer les CM1 et les CM2 dans le cadre du programme d'EPS, voit le jour. De jeunes coachs qui vont s'attaquer à l'organisation de courses d'orientation, durant lesquelles ils pourront encadrer et conseiller les plus jeunes : « ça valorise les élèves ! ». Madame David, référente harcèlement, se chargera également de l'accompagnement des élèves : « cela fait de nombreuses années que nous œuvrons à tisser du lien intergénérationnel ». Chants de noël, cartes de vœux, entretien des locaux et bien d'autres actions pour participer à l'implication des enfants : « nous souhaitons les faire grandir en humanité ». Madame Taraud, professeur de mathématiques, a initié depuis deux ans, la « course aux nombres » : « les cinquièmes, quatrièmes et troisièmes lisent les consignes aux CP et CE1 qui ne sont pas encore très à l'aise avec la lecture ». Le directeur de l'établissement catholique, Jean Luc Delbani, a quant à lui souligné le caractère unique de cette initiative destinée à permettre aux jeunes Islais de développer un sens aigu des responsabilités : « ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque geste compte, que chaque action ait un impact positif. Nos élèves deviennent des acteurs du changement, capables de faire une différence positive dans leur environnement immédiat et au-delà ».

Océane, élève de sixième, en démonstration de secourisme

Atanase Perifan, par ailleurs président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité et créateur de la Fête des Voisins, a fait le déplacement de Paris à L'Ile d'Yeu pour l'occasion : « face à un modèle social fragilisé, cette énergie, renouvelable à l'infini, peut venir en appui à nos politiques publiques. Les Français sont en quête de sens. Il est de notre intérêt et de notre responsabilité d'élus ou d'institutions d'initier des dynamiques positives, porteuses de lien et d'utilité sociale qui vont également faire du bien au moral de nos concitoyens ». Laure Barault, conseillère départementale, également présente à ce lancement, a tenu à souligner la culture d'entraide qui existe sur L'Ile d'Yeu depuis des décennies : « elle fait partie intégrante de l'ADN de ses habitants ». Stéphane Nouvel, directeur diocésain de l'enseignement catholique de la Vendée, s'est aussi exprimé à ce sujet : « c'est important de donner du temps pour l'autre, c'est une preuve de reconnaissance et d'amour. Vous êtes ensemble au service d'un territoire qui est L'Ile d'Yeu, avec un besoin reconnu », assure celui qui vient pour la cinquième fois sur l'île, visiter l'ensemble scolaire NDDP.

Auteure et crédit photo : Valentine Lanave

Oyapock
Transports maritimes
Travaux • Remorquages
Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...
Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total
Mail : fred.rivet@gmail.com 06 68 92 59 13

Enseignes - Véhicules - Logo
REMAUD PUBLICITE
Challans
remaudpub@gmail.com
02 51 350 800

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
S.A.R.L.
RENAUD-BOBIN
21 rue Louzigny - Saint Sauveur
85350 ILE D'YEU
Ravalement extérieur
Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage de toitures
Décoration intérieure
Revêtements de sols et muraux
Effet de béton ciré
Relooking de vos meubles
Vente de peintures professionnelles aux particuliers
CAPATECT EXPERT FACADE
RECONNU GRENELLE ENVIRONNEMENT
ECO artisan
MAITRE ARTISAN
L'entreprise RENAUD-BOBIN = 30 ans d'expérience
www.bobin-jacques.com patrenaud@bobin-jacques.com
02.51.58.52.93

EMBELL'ÎLE PEINTURE
Etienne TARAUD
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE
PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION
VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES & FOURNITURES AUX PARTICULIERS
ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU
06 28 02 09 99
embellilepeinture@gmail.com Embell'île Peinture

SARL RIOU FRÈRES
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
Mathieu RIOU
Intérieur / extérieur
Neuf & Rénovation
16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

SARL Plâtrerie Guibert
PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION
ENDUIT PLÂTRE
À LA MACHINE HAUTE DURETÉ LISSE OU FEUTRÉ À L'ANCIENNE
06 07 22 36 09
guibert.platrerie@gmail.com
31 rue du Camp - 85350 L'Ile d'Yeu

LA PLAQUISTERIE
DOUBLAGE
CLOISONS
FAUX PLAFONDS
Mathieu Riou
Tony Pruneau
16 rue du Puits Mulet
85350 L'île d'Yeu
06 84 40 79 67
id.laplaquisterie@gmail.com

sarl PLAQU'OYA
Cloisons sèches
Plaques de plâtre
Isolation (thermique et acoustique)
Bois
Doublages, cloisons, plafonds
Neuf & rénovation
20, rue du Tardy - 85350 L'Ile d'Yeu
Tél. 02 51 58 32 45 / 06 11 44 41 89
E-mail : plaquoyasarl@orange.fr

ALTUM DRONE SOLUTIONS
NETTOYAGE PAR DRONE DES FAÇADES ET TOITURES
INSPECTION ET IMAGERIE
info@altum-drone.fr
06.25.71.90.46.

Le Trail de L'Ile d'Yeu fête ses 15 ans

Une longue tradition de course à pied sur l'île

Très en vogue depuis quelques années, la course à pied, promue autrefois par un club d'athlétisme, malheureusement dissolu depuis plusieurs années, a toujours séduit de nombreux amateurs sur l'île. Beaucoup se rappellent du semi-marathon organisé, à l'époque, tous les ans, pour le plus grand bonheur de ses participants. Après la disparition du club, les passionnés de course à pied de L'Ile d'Yeu auront du faire preuve de patience avant de voir une nouvelle épreuve être organisée sur l'île et son cadre idyllique pour la discipline.

Laissant murir l'idée pendant près de 5 ans, Philippe Poulard, passionné de sport et amoureux de L'Ile d'Yeu, décide de se lancer, en 2009, dans le projet d'un trail, épreuve de plus en plus à la mode qui rencontre déjà un grand succès dans de nombreux endroits...

Après avoir réussi à convaincre les élus municipaux dont le maire Mr Bruno Noury, Philippe Poulard et les premiers bénévoles qui se mobilisent autour de lui obtiennent l'accord de la Fédération d'Athlétisme de Vendée. La première édition du Trail de L'Ile d'Yeu, portée par l'Association des Pompiers Coureurs de l'Extrême, est organisée le 5 juin 2010 avec plus de 300 coureurs au départ. Avec l'objectif de pérениser l'évènement, quelques jours plus tard, l'association Trail de L'Ile d'Yeu est créée avec Thierry Coustillères comme président. Elle devient une section de l'A.C.L.R. (l'Athlétique Club de La Roche sur Yon), affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme, la course du 13 km peut ainsi devenir l'une des 8 épreuves départementales du « challenge nature ERDF ». Depuis, l'association assure, tous les ans, l'organisation de cet évènement devenu un rendez-vous incontournable pour de nombreux coureurs mais aussi pour toute l'île.

Une organisation bien rodée

Profitant de sa notoriété grandissante, en 2013, le Trail de L'Ile d'Yeu a l'honneur d'enregistrer la participation d'Erik Clavery, champion du monde de Trail 2011-2012, alors en préparation avant les championnats du monde. Séduit par son passage sur L'Ile d'Yeu, Erik Clavery accepte, à la demande de l'association, de devenir le parrain de l'épreuve. Aujourd'hui, le Trail de L'Ile d'Yeu est animé par un bureau ultra-dynamique composé de 16 membres dont Mme Christine Méchin et Mr Cyril Taraud sont les deux co-présidents, succédant à Jacky Couthuis, Stéphanie Sorlot et Thierry Coustillères qui les ont précédés à la présidence depuis les débuts de l'association.

Chaque année, la course, organisée en juin, attire 1000 coureurs, inscrits en l'espace de quelques heures (moins d'une heure pour cette année) seulement après l'ouverture de la billetterie dont la gestion est assurée, en plus du chronométrage, par Chrono-Course. Au travers d'une logistique bien huilée, les participants continentaux peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour la traversée maritime que les compagnies Yeu Continent, pour les départs Fromentine, et Vendéenne, pour les départs de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, accordent au titre de leur soutien à l'évènement. Après la période d'inscriptions, Christine s'occupe des échanges avec les coureurs « les questions sont nombreuses et répondre aux e-mail demande beaucoup de temps ». Pour les retardataires, une liste d'attente est mise en place. Une bourse d'échange, déjà clôturée pour cette édition 2025, permet de mettre en relation les personnes qui souhaitent se désister et les coureurs à la recherche d'un dossard.

Quelques jours avant l'épreuve, certains membres d'une équipe composée de plus de 100 bénévoles s'emploient pour la mise en place du balisage. Le Jour J, tout au long du parcours, les commissaires prennent position pour encadrer et sécuriser la course et, sur le stade, kinés, podologue, reflexologue... se mettent à la disposition des coureurs à leur arrivée, au même titre que l'équipe en charge de la restauration.

Cyril et Christine peuvent apprécier le soutien accordé par les entreprises de l'île et quelques unes du continent avec « plus de 60 partenaires », preuve de l'image positive dont jouit l'évènement et signe d'une véritable adhésion de la population islaise.

Un nouveau RDV prévu pour 2025

Chaque année, en septembre, l'association doit déjà se projeter sur l'édition suivante avec une déclaration à effectuer auprès de la Fédération Française d'Athlétisme et les dossiers Natura 2000 à remplir pour obtenir les autorisations. Très sensible au respect de l'environnement, Cyril précise : « Nos parcours sont étudiés de manière à garantir le respect des sites naturels sensibles ». L'association s'appuie sur 4 formules de parcours, chacune proposées aux participants 2 années consécutives avec 3 formats de course : 15 km, 23 km à effectuer en individuel ou en duo et 45 km.

Après 3 années blanches, en raison du COVID (2020 et 2021) puis en raison de fortes chaleurs (2022), le trail de L'Ile d'Yeu a pu être relancé en 2023 et en 2024 avec un engouement toujours intact.

Le 14 juin prochain, 250 coureurs seront attendus au départ du 45 km, 340 au départ du 23 km, 340 au départ du 15 km et 70 binomes pour le 23 km en duo.

En octobre prochain, l'association Trail de L'Ile d'Yeu lancera son premier Urban Trail, imaginé par Alexandra et Morgane, « une course festive de 10 km, avec des animations sur le parcours ». Limitée à 300 coureurs, la course partira et se terminera à Port-Joinville. Elle se prolongera en soirée avec des concerts... RDV le samedi 4 octobre !

A noter : Les inscriptions pour l'Urban Trail seront ouvertes très prochainement. Le tarif préférentiel pour la traversée maritime ne sera pas proposé pour les participants qui devront donc effectuer leur réservation directement auprès des compagnies.

Trail 2025

SAMEDI 14 JUIN

Au programme

A Port-Joinville

8h00 : départ du 45 km
8h30 : départ du 23 km en solo et en relais
9h00 : départ du 15 km

Au complexe sportif

A partir de 9h45 : premières arrivées des coureurs
A partir de 13h30 : remise des récompenses

Restauration sur place toute la journée

BESSONNET MS
Maçonnerie
Neuf & Rénovation
02 51 59 23 90
90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU
bessonnetms@orange.fr

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !
YEU BTP
poursuit la réussite menée par les entreprises Ogienne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments depuis plus de 40 ans et vous accompagne, de manière personnalisée, dans la réalisation de tous vos projets de construction en neuf et rénovation.
TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT À L'ILE D'YEU
QUALIBAT
- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'Ile d'Yeu
contact@yeubtp.com
02 51 58 26 05
www.yeubtp.com
YEUBTP

LA BELLE MAISON
ENTREPRISE DE BATIMENTS
CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS

Constructions neuves
Rénovations
Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise, couverture, enduit finition islaise
QUALIBAT
*Pour toute demande concernant vos projets contactez-nous au **02 28 11 05 83** ou rendez-vous à notre agence située au 18 rue Calypso à Port Joinville (face au magasin Casino)*
mail : sarllabellemaison@gmail.com
FFB

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !
NOUVEAU
VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS

- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

02 51 58 26 05

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION
SARL PR Bâtiment
06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

En bref

Site de la Gravaire fermé : Les artisans manifestent !

Depuis mi-janvier, les apports de gravats, de fine (matière obtenue après concassage)... sont interdits sur le site de la Gravaire, une fermeture justifiée par un engorgement du site mais dénoncée par les artisans de L'Ile d'Yeu dont l'activité se retrouve perturbée. Dans un communiqué du 15 avril dernier, la mairie annonçait un volume de 9000 m³ de matière (terre issue de décaissement, curage de fossés, terre végétale caillouteuse comprenant du bois, des pierres, fine...) à faire évacuer et communiquait les premières actions menées pour réussir à désengorger le site, sans pouvoir annoncer une date de réouverture. Excédés par les contraintes que cette fermeture pose dans leur organisation, les artisans de L'Ile d'Yeu, représentés par l'association AIAB, revendiquent depuis le besoin urgent d'obtenir des solutions quant à l'évacuation de leurs déchets de construction qu'ils ne sont pas en mesure de gérer eux-même en raison de la logistique que cela demande et surtout du manque d'espace pour stocker.

Mettant en avant des chantiers à l'arrêt, des risques pour l'emploi et l'avenir des entreprises, les conséquences possibles sur les prix des devis... le vendredi 25 avril dernier, n'ayant toujours pas obtenu les réponses attendues au travers de leurs revendications, les membres de l'association AIAB avaient décidé de se faire entendre en défilant sur le port. Le jour même, au cours d'une réunion organisée en fin de matinée, la mairie, consciente du problème, a finalement annoncé sa volonté de chercher un lieu pouvant être mis à disposition, rapidement mais temporairement, pour le stockage des gravats, de la fine... en attendant des solutions plus pérennes. La Mairie et la Préfecture se sont également engagées à accompagner les artisans pour trouver une organisation durable quant à cette problématique. Une réflexion va être d'ailleurs être menée pour envisager l'utilisation du site de la carrière pour le dépôt de la fine. L'idée de les expédier, à terme, sur le continent reste envisagée. Ces annonces ont permis de mettre fin au mouvement que les artisans étaient prêts à prolonger. L'AIAB reste vigilante à l'évolution de la situation.

Sauve qui pleut : un programme de réduction d'eau sur les îles du Ponant

Les îles du Ponant et l'agence de l'eau Loire Bretagne s'engagent dans une nouvelle initiative pour répondre aux défis liés à la gestion de l'eau. Face aux enjeux de disponibilité des ressources en eau, l'association Les îles du Ponant lance un programme visant la réduction de la consommation d'eau potable. Elle propose aux habitants des îles de participer à une commande groupée de récupérateurs d'eau de pluie hors sol (2 formats possibles : 700 ou 1 000 litres) à tarif réduit, pour les usages exterieurs. Une diffusion gratuite d'équipements hydro-économes est également proposée.

Les avantages :

- Ecologique : Préservation des ressources en eau potable
- Economique : Facture d'eau réduite
- Tarif réduit grâce à l'achat groupé et à la prise en charge du transport maritime par l'Association Les îles du Ponant.

Tarif : 65 € pour le modèle de 700 Litres et 75 € pour le modèle de 1000 Litres

+ d'infos : https://www.iles-du-ponant.com/programme-sauve-qui-pleut.

Les inscriptions (1 seul récupérateur autorisé par foyer) sont ouvertes jusqu'au 30 mai 2025

https://www.iles-du-ponant.com/programme-sauve-qui-pleut

> Livraison prévue en juin

Sortie du livre «Larguez derrière»

Sorti en avril dernier, le nouveau livre de Blandine Henry, «Larguez Derrière», propose un retour en arrière sur plus de 150 ans de traversées maritimes entre le continent et L'Ile d'Yeu, du XIXème siècle à aujourd'hui, au travers d'évènements, d'anectodes, de péripéties... qui ont marqué l'histoire de la navigation sur l'île et ont certainement laissé des souvenirs aux passagers...

L'ouvrage est en vente à la Maison de la Presse.

Emission de nouveaux timbres collectors

En avril dernier, Yeu Philatélie a émis, pour cette année 2025, deux collectors de 4 timbres-poste, illustrés par les cabanes de L'Ile d'Yeu : le Q de Gabrielle à La Meule ou celle non dénommée aux Broches... et accompagnés d'un texte de Monik Malissard (création graphique : Delphine Cormier) et un timbre seul, issu du carnet de l'an passé, une toile de Charlotte Tonnel d'une petite cabane à la pointe Gilberge. Ces timbres sont destinés à l'affranchissement de la lettre verte.

ENTREPRISE ARTISANALE

ESPACE CONFORT 2000
MENUISERIE & PERGOLAS

Passez un hiver au chaud
avec
Espace Confort 2000
Spécialiste de la rénovation de vos ouvertures

- Fenêtres PVC (imitation bois)
- Volets
- Baie Alu
- Portail
- Portail de garage électrique
- Double vitrage
- Store sur pied

NOUVEAU
STORE SUR PIED
ART HOME ALU

En mai et en juin, Franck assurera plusieurs journées de présence sur l'ile (sur RDV)
Possibilité de déplacement en juillet et août
Appelez-nous pour rendez-vous ou devis !

ESPACE CONFORT 2000
Le Poiré / Vie
02 51 31 82 33
contact@espaceconfort2000.fr

Pensez à bien vous isoler...

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER AVRIL 2025

Maintien du rang d'un 4ème adjoint dans l'ordre du tableau du conseil municipal
Les fonctions d'adjoint ayant été retirées à Mr Michel Bourgery, 4ème adjoint au maire, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. Seul candidat, Rémi Bonin a été élu pour lui succéder.

Désignation d'un nouveau délégué titulaire au comité syndical du SyDEV
Par délibération au 16 octobre 2023, Mr Michel Bourgery avait été désigné délégué titulaire pour représenter le conseil municipal au comité syndical du SyDEV, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée. Le conseil municipal, dans le cadre de sa recomposition, a décidé de nommer Mr Michel Bruneau comme nouveau délégué titulaire du SyDEV.

Désignation d'un représentant au sein de la régie RDPEV
Prenant en compte sa recomposition, le conseil municipal a désigné Mr Laurent Chauvet comme nouveau membre du conseil d'administration de la Régie Départementale des Passages d'Eau de la Vendée, en remplacement de Mr Michel Bourgery. Il sera notamment accompagné par Mme Carole Charuau et Mme Barault Laure, conseillères départementales.

Désignation d'un représentant au sein de l'Agence France Locale
Participant au capital de l'Agence France Locale, banque public de développement française, le conseil municipal avait désigné Mme Carole Charuau, en sa qualité de maire, et Mr Michel Bourgery, adjoint chargé des finances, comme représentants titulaire et suppléant de la commune à l'Assemblée Générale de l'AFL.
A noter : L'AFL mutualise les besoins de ses membres pour lever des fonds sur le marché obligataire qu'elle redistribue ensuite sous forme de prêts bancaires classiques.
Le conseil municipal a décidé de maintenir Mme Carole Charuau et de remplacer Mr Michel Bourgery par Mme Anne Claude Cabilic pour représenter la commune à l'assemblée général de cet organisme.

Groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies
La convention, passée avec le SyDEV et valable depuis le 01/01/2016, pour un groupement de commande de la fourniture d'électricité concernant l'ensemble des bâtiments communaux, prendra fin le 31/12/2026.
A noter : Ce groupement de commande remplit une mission d'intérêt général pour la fourniture et l'acheminement de plusieurs énergies (électricité, gaz, bois...).
Approuvant la convention constitutive proposée par le SyDEV, le conseil municipal décide d'adhérer au nouveau groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergie qui prendra effet à compter du 01/01/2027.

CCAS – Subvention communale 2025
La commune attribue, pour 2025, une subvention de 580 000 € au CCAS.

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2024
Comme la loi l'impose, un état récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2024 a été présenté au conseil municipal. Le total de ces indemnités (brutes) s'élève à 188 053,20 € auxquels s'ajoutent la prise en charge des frais divers (restauration, hébergement, déplacement...) pour un montant de 954,60 €.

Tarifs aérodrome 2025
Le conseil municipal a adopté les tarifs de l'Aérodrome, proposés par la CCI, pour l'année 2025.
A noter : la redevance de stationnement, trop impactante pour l'activité des aéroclubs, a été revue.

Budgets
Depuis 2024, afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administraifs, le Compte Financier Unique est la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.
Le conseil municipal a voté le Compte Financier Unique 2024 du budget principal et des budgets annexes, a ainsi arrêté les résultats définitifs et a voté les budgets primitifs du budget principal et des différents budgets annexes.

Taux d'imposition 2025
Les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont été adoptés pour 2025 comme suit :
Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 33,71%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 87,24%
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 25,35%
Taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 60%
Cotisation Foncière des Entreprises : 25,29%
A noter : les taux restent identiques à 2024.

Permanences des conseillères départementales du canton de L'Ile d'Yeu

Carole Charuau : sur RDV uniquement (contact : secretariat.general@ile-yeu.fr)
Laure Barault : permanences tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 14h00 à 16h00, au Pôle Économique.
Ou sur RDV (contact : 06 50 77 51 61 ou laure.barault@vendee.fr)

BUREAU DE CONTRÔLE
Bureau d'étude Energétique et Thermique
Diagnostics immobiliers
Inspections périodiques
02 51 39 85 48
contact@imago-diag.com
IMAGO CONTRÔLE
CHALLANS · NOIRMOUTIER · LA ROCHE-SUR-YON

OR Services
Entreprise MULTI-SERVICES
07 63 97 57 68
Bricolage
Petits Travaux
Entretien
Renaud ORSONNEAU
or.services85@gmail.com

Eben'Oya
Artisan Ébéniste Cuisiniste
Yannick BESSONNET
Tél. 06 18 17 02 95
contact@ebenoya.fr
12, rue de la Fosse de la Garde
85350 ILE D'YEU

Air Elec'ye
Electricité & Peinture
Ruel Gweanel 06.01.41.78.29
Ruel Ludivine 06.20.56.35.52
airelec.ye@gmail.com

Plomberie-Chauffage
Après 25 ans d'expérience en Belgique,
je vous propose mes services pour
tous travaux et dépannages
Cedric Boudart - 06 27 02 47 55
cedricboudart@mac.com

GAUTIER
Charpente - Menuiserie
Agencement
Bois - PVC - Alu
Cloisonnement - Isolation
02 51 58 34 81
gautier.freres@wanadoo.fr
90. Rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

l'île eau courant
INSTALLATION – DÉPANNAGE – VENTE
ARTIPÔLE
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE
RGE Quali Sol
RGE Quali Bois
RGE Quali Pac
7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 26 03 23
ile.eau-courant@orange.fr

J.élec
TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ
Neuf - Rénovation
Dépannage
Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr

MENUISERIE PERROT
Maxime Perrot
Fabrication et pose de portail sur mesure ▪ Changement de vitrage double vitrage ▪ Terrasse ▪ Menuiserie intérieur et exterieur
06 78 49 01 47 ▪ menuiserie85.perrot@gmail.com

Charly Menuiserie
Portails, volets, double vitrage, parquets...
Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

Infos Municipales

OUVERTURE DU PÔLE CULTUREL

Le pôle culturel du Petit Chiron ouvre ses portes le 7 mai de 10h à 19h.

Durant cette journée, il sera possible de visiter l'ensemble du bâtiment. Vous pourrez vous inscrire gratuitement à la médiathèque et emprunter des documents (pensez à apporter l'ancienne carte d'utilisateur).

Deux visites guidées de l'exposition «Le patrimoine artistique communal, une collection publique méconnue» sont proposées à 11h et à 15h30. En dehors de ces visites, vous pourrez visiter librement l'exposition et découvrir les archives municipales.

Deux nouveaux services seront ouverts toute la journée :
- Le fablab, un laboratoire de fabrication avec imprimante 3d, découpeuse laser, brodeuse...
- La micro-folie, un musée numérique qui offre un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux avec plus de 3 200 œuvres numérisées.

Toute l'équipe du Pôle Culturel a hâte de vous accueillir !

INTRAMUROS : L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER CONNECTÉ À L'ILE D'YEU

Depuis le jeudi 24 avril 2025, la commune de L'Ile d'Yeu a adopté un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de :

L'application mobile IntraMuros

Disponible sur les smartphones, l'application est gratuite et se télécharge depuis l'**App Store ou Google Play**. Aucune donnée n'est collectée, la navigation est simplifiée. L'application facilite la vision d'ensemble des évènements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Pour la commune, IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants.

Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone et accèdent aux informations de la commune, aux évènements etc. D'autres services sont disponibles tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles, la médiathèque ou encore les commerces.

Quelques chiffres
Aujourd'hui 7 000 communes et 200 EPCI se sont dotés de l'application IntraMuros.
Plus de 700 000 personnes l'ont téléchargée.

VANDALISME : BARRIÈRES DES CHEMINS CÔTIERS

Une fois encore, les barrières, empêchant le passage des voitures, ont été dégradées (pte du But, Meule/Vieilles). À ce jour, le coût des réparations s'élève à près de 5 800 € (bois, bétons, cadenas, main d'œuvre).

L'installation de ce dispositif a pour objectif de privilégier la mobilité douce et surtout de préserver le milieu naturel et les chemins de côtes.

Il est toujours possible d'utiliser les axes transversaux sur différents sites.

C'est regrettable, les fonds dépensés pour ces réparations auraient pu servir à financer de nouveaux projets pour la population (achat de jeux pour enfants, de nouvelles tables de pique-nique par exemple).

06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr
Oya Traitements
DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
TRAITEMENT DES TAUPES
Particuliers / Professionnels
DÉRATISATION
Particuliers / Professionnels
DÉSINSECTISATION
Guêpes / frelons
Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège
DÉMOUSSAGE TOITURE
Traitement 100% végétal
DÉSINFECTION
Débarras / Désinfection
32 rue de la Belle Poule - 85350 L'Ile d'Yeu

Le bâtiment à L'Ile d'Yeu, une activité à l'année

Victoire ! Vous avez enfin pu acheter votre terrain et ne rêvez que d'une chose, profiter de votre belle maison aux prochaines vacances ou vous installer bientôt, pour la rentrée des classes ou dans votre nouvelle vie.
Mais cela ne va pas être si simple ! Beaucoup d'entre nous ont expérimenté des délais de construction trop longs à leur goût lorsque l'on fait appel à des entreprises du bâtiment islaises. Pour gagner du temps et peut être de l'argent, la tentation est forte de contacter des entreprises du continent ! Mais est-ce vraiment une bonne solution ? Nous vous proposons un début d'explication pour comprendre la problématique de la construction à L'Ile d'Yeu

Comment a évolué le secteur de la construction depuis 30 ans
Revenons en arrière… Un entrepreneur islais, acteur de longue date de la filière, nous fait part de son expérience : « En 1992, toutes les corporations, on était autour de 200 ouvriers à travailler dans le bâtiment, une centaine de maçons, une quarantaine de menuisiers, une dizaine de carreleurs, 4 plâtriers, une dizaine d'électriciens et une dizaine en menuiserie ébénisterie. Aujourd'hui on est 50% de moins, des entreprises ont disparu. A l'époque, 70% des entreprises avaient plus de 5 salariés et les 30% restants était des travailleurs indépendants. Aujourd'hui, on aurait 40% d'entreprises de plus de 5 salariés et le reste en individuel ou entre 1 et 2 personne(s) ».
Une vingtaine d'entreprises de maçonnerie (qui font aussi souvent les couvertures) existaient il y a 30 ans et, aujourd'hui, il reste 6 « grosses » entreprises de construction, dont la taille reste artisanale, rassemblant entre 6 et 20 salariés, à comparer avec des « grosses » entreprises du continent dont la taille varie entre 70 et 120 salariés.
Le secteur du bâtiment s'est donc fortement modifié, allant à priori vers une diminution de la taille des entreprises. Il faut savoir que la crise de 2008, qui s'est répercutée en 2011, a fortement impacté les plus petites structures.
Mais dès 2014, avec la publication du nouveau PLU, le secteur est reparti à la hausse.

Etat des lieux aujourd'hui
D'après le site Pappers, il existe 104 entreprises inscrites dans le secteur du bâtiment ayant leur adresse sur l'île, dont 45 ont un statut d'entrepreneur individuel. Une petite trentaine d'entreprise ont plus de 2 salariés et seulement 8 ont plus de 10 salariés. Le bâtiment reste donc un secteur de choix pour l'emploi à l'année, et il existe toujours un vivier de compétences sur l'île : 33 intervenants en maçonnerie, 14 en peinture vitrerie, 3 en terrassement, 9 en plomberie, 7 en électricité et toujours 4 plâtriers. Le nombre de personnes physiques intervenant dans la construction a donc peu diminué mais en revanche, la part des travailleurs indépendant s'est inversée puisqu'ils représentent désormais plus de 50% de l'offre. Certaines entreprises ont choisi d'avoir une adresse sur l'ile en plus de leur entreprise sur le continent faussant

le chiffre des entreprises purement islaises.
Aujourd'hui, les niveaux de salaires dans le bâtiment sur l'Ile varient entre le SMIC horaire 9,51€/ heure et 15-17€/ heure. La profession a fait l'effort d'augmenter, depuis 30 ans, les salaires et essaie le plus possible de mieux rémunérer les équipes vivant à l'année, confrontées aux coûts de l'insularité et aux coûts croissants du logement. Pour autant, de nombreux salariés du bâtiment ont choisi de se mettre à leur compte, aidés par une plus grande facilité à créer leur entreprise (création de l'EURL en 1985, du statut d'Entrepreneur Individuel en 2022) et conscients d'une demande de travaux en hausse, notamment suite à la sortie du nouveau PLU révisé en 2014. Sur les 104 entreprises du bâtiment, près d'un tiers, ont ainsi vu le jour depuis 2014, certaines venant aussi du continent pour travailler régulièrement sur l'Ile. La demande de constructions neuves et d'agrandissement a explosé, encourageant tout un chacun à se lancer dans ce secteur.

Un secteur en tension mais dont la visibilité reste correcte pour les 10 ans à venir
On le voit, les maisons neuves ou extensions poussent comme des champignons sur notre île. En 2014, le nouveau PLU a libéré des droits à la constructibilité. Depuis 10 ans, les données inscrites sur le service France Cadastre indiquent 624 permis de construire entre 2013 et mi 2024, avec une année record en 2021 qui compte 81 permis de construire délivrés.
Mais pour bien évaluer l'impact de cette hausse des permis de construire, il faudrait confronter ce chiffre avec le nombre de mètres carrés effectivement construits (certains permis sont délivrés pour plusieurs maisons sur un même terrain). Malheureusement, nous n'avons pas obtenu ce chiffre qui aurait permis de comprendre réellement la demande d'activité à laquelle les entreprises du bâtiment doivent répondre. Et pour bien saisir les besoins du futur, il faudrait aussi connaître les droits à constructibilité restants. L'analyse de ce secteur reste donc très incomplète.
Cependant sur le terrain, les entrepreneurs islais nous disent tous qu'il leur est difficile de répondre à la demande de construction. On l'a vu, la demande a fortement augmentée dans les 10 dernières années, suite à la sortie du nouveau PLU. A cette époque, certains entrepreneurs du bâtiment avaient disparus, frappés par la crise de 2008 qui a touché l'ile en 2011 et à laquelle se sont ajoutés les départs en retraite d'artisans.
Les entreprises islaises de construction capables de sortir des maisons clé en main de terre sont donc aujourd'hui en sous-effectif. Elles ont perdu des salariés partis se mettre à leur compte et rencontrent toujours des difficultés de recrutement.

Comment travaille t-on dans le bâtiment ?
Sur ce sujet, une vue avec du recul est intéressante. Il y a une quarantaine d'année, les entreprises du bâtiment formaient leurs apprentis sur l'île, dans le centre d'apprentissage situé aux Bossiles. Celui-ci n'étant plus rentable par manque d'élèves, peu attirés à l'époque par la pénibilité, a été délocalisé sur le continent. Avant « les entreprises islaises réussissaient à sortir 25 maisons clé en main voire plus, avec des équipes deux fois plus nombreuses, aujourd'hui, il faut un peu plus d'un an pour sortir une maison finie, c'est plus long qu'avant avec le sismique. On en fait à peu près une par salarié, donc avec mes 6 salariés, j'en construis 6 par an». Il y a 30 ans, une quinzaine d'apprentis maçons se formaient sur l'île et ils étaient d'une aide non négligeable avec un coût salarial restreint. Il reste peu d'apprentis aujourd'hui et pourtant la pénibilité du travail a diminué et les tâches sont moins dures, du fait de la mécanisation accrue d'un certain nombre d'opérations. Les sacs ne font plus que 25 kilos au lieu de 50 avant !
Les entreprises islaises recrutent alors des salariés plus âgés qui arrivent vers 20-25 ans, se forment sur le tas dans l'entreprise, ne bénéficient pas de la formation théorique dans les CFA, ce qui demande plus de temps à leur employeur. Malheureusement, ils quittent souvent leur poste au bout de quelques années, soit pour rechanger de métier, soit pour se mettre à leur compte, soit pour travailler sur le continent où ils trouvent plus de facilités à se loger. Devant cette fuite des salariés, les entreprises islaises ont du réévaluer les salaires, augmentant de fait les montants des devis pour le client final.
Ces trois facteurs, accroissement de la demande de construction, difficultés de recrutement et baisse du nombre d'entreprises de taille suffisante sont un frein et empêchent les entreprises islaises de répondre correctement à la demande de construction.
A cela, il faut aussi ajouter le prix de construction au mètre carré, plus élevé sur L'Ile d'Yeu que sur le continent. On le sait, le prix du transport des matériaux impacte largement les devis. Et il faut savoir que les normes, notamment sismiques, exigent l'emploi de plus de ferrailles, « il faut rajouter 17% pour le sismique entre menuiserie et maçonnerie-charpente… il faut mettre des ferrailles partout, au pied des ouvertures, dans tous les angles ».
Dans ce contexte, les entreprises du continent, avec, pour certaines, la capacité de répondre rapidement à l'ouverture des chantiers, sont de plus en plus nombreuses à intervenir sur l'île. Certaines ont même un pied de chaque côté, avec une adresse sur l'île et un recrutement d'équipes flexibles sur le continent.
Une conséquence souvent méconnue de l'entrée d'entreprises extérieures du bâtiment sur l'ile est la perte partielle des chantiers à l'intérieur pour les ouvriers islais vivant à l'année sur l'île.
Auparavant, ceux-ci avaient un peu de répit en hiver et travaillaient dans des aménagements intérieurs, aujourd'hui, notamment dans les entreprises de maçonnerie, la majorité du travail se fait en extérieur, avec la perte d'une partie du marché de rénovations intérieures.
L'AIAB a donc été créée cet hiver pour défendre les artisans islais. Au delà des actions entreprises pour faire face aux difficultés actuelles, notamment pour l'évacuation des gravats, la création de l'AIAB a permis une prise de conscience des difficultés de la profession et des points à améliorer. Une réflexion sur le recrutement de salariés est menée : devenir plus visible, expliquer les métiers et inciter les jeunes de l'île à s'engager dans les formations du bâtiment dès la sortie du collège.
Avec des avantages non négligeables pour ces jeunes : faire leur apprentissage sur place, pouvoir bénéficier de l'expérience et du savoir-faire des entreprises de l'ile, apprendre les très nombreuses facettes du métier dans des entreprises à taille humaine et avoir des perspectives d'embauche à l'année pour travailler. Il reste sans doute des droits à construire et très certainement des rénovations à venir du parc immobilier de l'île, sans parler des mises aux normes thermiques.
Certains artisans réfléchissent aussi à des solutions pour loger leurs ouvriers afin de pouvoir les garder dans les années à venir, conscients de l'importance de maintenir cette activité qui est une des rares à se pratiquer à l'année. Des points faibles ont été identifiés et, notamment, la difficulté, souvent par manque de temps, de répondre rapidement aux demandes de devis.
Tous enfin recommandent de ne pas hésiter à confronter les devis des entreprises islaises à ceux faits par les entreprises du continent et de bien les comparer, points par points, pour ne pas avoir de mauvaises surprises à la fin, tant en terme de coût final, de suivi une fois la maison construite... que du respect du PLU et de ses nombreuses particularités qui garantissent un habitat homogène sur L'Ile d'Yeu.

On le voit dans ce bref aperçu, le sujet de la construction et plus largement du logement sur l'île est complexe, les Islais ont bien conscience d'être à un tournant sur ces sujets et espèrent le passer correctement, soutenus par l'ensemble des habitants de ce petit territoire, pour maintenir et pérenniser leurs activités à l'année, qui, rappelons-le une fois de plus, font vivre un grand nombre de famille, créant autant d'emplois indirects.

Auteure : Hélène Gaborit

MNC RECYCLAGE
MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE
RECYCLAGE
L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.
Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...
IMPASSE DE LA GRAVAIRE
85350 L'ILE D'YEU
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'Ile d'Yeu
02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

SARL
R.G. CONSTRUCTION
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION
TOUS TRAVAUX PUBLICS
VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage …)
NETTOYAGE TERRAIN
DÉSSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS

ZA La Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr

La SNSM de L'Ile d'Yeu, à la pointe de la formation

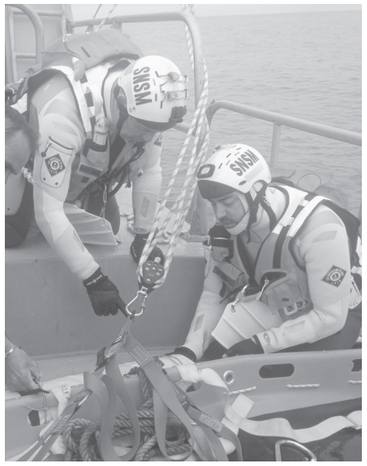

Le travail de coopération des sauveteurs de la SNSM nécessite beaucoup de rigueur et, surtout, un renouvellement sans cesse de connaissances théoriques et pratiques. Pour cela, la station de L'Ile d'Yeu peut s'appuyer sur les plongeurs en mer Vincent et Stéphanie Delannoy, qui forment les équipes au PSE1 : « une formation de 37 heures qui a récemment pu bénéficier à plusieurs sauveteurs en mer ». Ainsi, Nicolas et Renaud Charuau, Guillaume et Fabien Ricolleau, Fabrice Frioux, Thibault Martin, Loïc Pichon, Olivier Taraud et Denis André ont pu s'approprier des techniques de secourisme en équipe, pour répondre à des urgences : « nous souhaitons remercier tous les acteurs qui se sont montrés disponibles au bon déroulé de cette formation, à savoir, l'école des pêches pour le prêt de la salle de cours, les formateurs et l'entreprise de plongée Sub Evasion, pour le prêt du matériel spécifique de secourisme ».

Une session officielle de formation SNB

Avec des compétences montantes sur ces dernières années, les sauveteurs en mer de la station Yeu peuvent également se féliciter d'avoir organisé, sur l'île, du 29 mars au 1er avril, la toute première session officielle de formation SNB (sauveteur nageur de bord), avec la venue de plusieurs continentaux : « elle consiste à permettre aux équipages de pouvoir intervenir et porter assistance aux embarcations et personnes en difficulté ou péril dans un milieu aquatique, en toute sécurité ». Formation très physique, elle nécessite plusieurs prérequis pour y prétendre : avoir son PSE 1 à jour, un Certificat de Radio Restreint (CRR) et obtenir une aptitude médicale spécifique. Six sauveteurs en mer de L'Ile d'Yeu, deux sauveteurs de La Rochelle (Marie Bergeron et Romain Morit) et deux sauveteurs des Sables-d'Olonne (Esteban Moulic et Pierre Viguier) ont été formés par cinq intervenants, pendant quatre jours consécutifs : « Mathieu Boutet, de L'Ile d'Yeu, Didier Condette, de Clohars Carnoet, Olivier Croize Sanzee du SFOR de Charente-Maritime, Christophe Danglade de Royan et Melvin Gillet d'Arcachon ».

Parmi eux, les jeunes islais Guillaume Ricolleau et Loïc Pichon, dix-huit ans tout juste et sur le pont dès 7h45 pour se former sur leur temps libre : « ils ont du courage à vouloir s'investir si jeune », indique Marie. C'est à bord du canot de sauvetage Président Louis Bernard et de deux pneumatiques que les sauveteurs se sont embarqués pour se rendre au large de l'île à plusieurs reprises : « le bateau peut monter jusqu'à 19 nœuds, il possède 900 chevaux et consomme 150L/heure », confit Thierry Cantin, membre de l'équipage. Ce mécanicien passionné, fils et petit-fils de marin pêcheur, a été sur le pont durant trente-six années, dont douze ans sur le CASAM IV. Trente-trois années de mécanique pour lui et vingt-quatre pour son collègue Fabrice Frioux, qui a travaillé sur le Maxiplon : « on intervient de temps en temps auprès de la SNSM sur les pannes ».

Sous les conseils techniques de leur responsable pédagogique, Olivier Croize Sanzee, les dix stagiaires ont effectué diverses manœuvres : « ouverture de la barquette Spencer, mise des sangles de halage, ouverture de la potence, descente de la barquette à l'eau, installation de la victime avant sanglage pour la remonter, à l'aide du bout', à l'intérieur du canot de sauvetage ». Des mises en situation réalistes, avec petits examens sur place : « effectuer les 1ers soins si nécessaires ». Hypothermie, inconscience et traumatisme peuvent être autant de raisons pour les sauveteurs d'intervenir dans l'eau. Des entraînements qui peuvent durer jusqu'à tard le soir : « ils ont fini très tard tous les soirs », déclare Eric Taraud, président de la SNSM de L'Ile d'Yeu.

Pour sauter à l'eau, les sauveteurs sont équipés de gilets de sauvetage et de casques munis de lampes frontales pour pallier tout problème. Dans de l'eau à 10 degrés, leur combinaison protège du froid durant « 45 mn/1h » et est équipée de matériel d'intervention : « garrot, talkie-walkie, couverture de survie… ». Pour ce qui est de la victime, les nageurs s'entraînent à secourir le mannequin « Ruth », 40 kg. Plongeons, courses à la nage, chronos et camaraderie ont rythmé les exercices de cette session de formation pas comme les autres : « nous allons avoir six SNB pour cet été », se réjouit Eric Taraud dit « Canard », actif à la SNSM de L'Ile d'Yeu depuis 1984.

Afin de mettre en place tous ces dispositifs, la station de L'Ile d'Yeu a pu s'appuyer sur le concours de nombreuses parties prenantes, aussi bien locales que continentales : « la station de St-Gilles Croix de vie a prêté son semi-rigide, la CCI nous a dotés de vestiaires et d'emplacements pour les embarcations, l'entreprise TMS nous a prêté une salle pour tous les déjeuners des sauveteurs, avec des repas faits maison par Didier et Désiré, et le CPPIY nous a prêté une salle pour les cours théoriques. Nous remercions également la station des Sables-d'Olonne pour leur venue sur une journée et tous les canotiers de L'Ile d'Yeu qui se sont rendus disponibles durant le stage ».

Un nouveau CTT en chantier

Le Président Louis Bernard, peu confortable ergonomiquement parlant pour ses usagers, malgré ses capacités opérationnelles indéniables et son équipement d'une caméra thermique depuis deux ans, sera remplacé au cours de l'année prochaine par un nouveau bateau plus performant : « il pourra monter jusqu'à 25 nœuds avec 1400 chevaux mais consommera plus de carburant », indique Thierry Cantin. En effet, le futur bateau, plus grand et plus puissant, doublera sa consommation à l'heure : « le Président Louis Bernard consomme actuellement 150L/heure, soit environ 10 000 litres de carburant par an ». Le nouveau navire « NSH1 » va être construit par le chantier Couach, pour un montant global de 2 705 000 millions d'euros. Financé par la Région, le Département, le siège de la SNSM et la station de L'Ile d'Yeu, il va coûter environ 650 000 euros pour chaque entité participante. Le navire devrait arriver courant septembre 2026 pour une inauguration le mois d'après : « nous tenons à remercier les personnes de l'ombre qui ont un rôle prépondérant dans le bon fonctionnement de la station de sauvetage en mer, que ce soit les bénévoles de la boutique, de la logistique ou des festivités, bien souvent les épouses et canotières ».

La station de sauvetage en mer de L'Ile d'Yeu, qui engendre des frais de fonctionnement à hauteur de 50 000 euros par an, organise le 31 mai prochain des grillades sur le quai Martin, afin de récolter des fonds pour la pérennité de son engagement auprès de la population.

Pour faire un don, n'hésitez pas à vous rendre à la boutique, située au départ de la jetée du brise-lames, sur le port, en face du canot vert, ou a envoyer un legs au siège de la SNSM, en identifiant la station Yeu, à l'adresse suivante : 8 cité d'Antin, 75009 Paris.

Plus d'infos au 02 51 58 32 01 ou par mail : snsm.iledyeu@orange.fr

Auteure : Valentine Lanave
Crédit photos : SNSM

YEU NAUTIC
VENTE NEUF ET OCCASION
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE
Port de Plaisance
Rue de la Galiote
L'Ile d'Yeu
yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13
Nouveauté 2025
Concessionnaire JEANNEAU
PROMOTION
Moteurs Mercury
Jusqu'à 25% de remise
OCCASIONS
Moteur suzuki 115 cv 4 temps
Bombard 5.5 + moteur mercury 80 cv (2021)
Beneteau ombrine 5.50 + moteur honda 90 cv (1998)
Zodiac pro open 6.50 + moteur mercury 150 cv (2017)
Quicksilver 500 pilot house + moteur mercury 50 cv (2006)
Beneteau barracuda 7, moteur Yamaha 200 cv (2013)
JEANNEAU ZODIAC MERCURY QUICKSILVER RHEA Tofinou

Jep Atelier
VENTE ET RÉPARATION
Cycles
Motocultures
Accessoires
Toutes marques
28 rue des Eaux
85350 L'Ile d'Yeu
06 45 52 46 09
jepatelier@outlook.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00

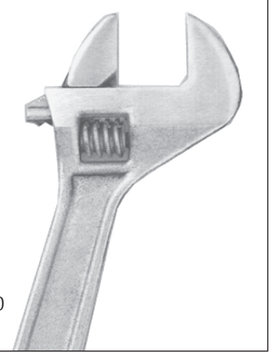

Une équipe de 10 professionnels qualifiés à votre service
50 % crédit d'impôt sur les travaux d'entretien
MBJ
Mon Bio Jardin Services
PAYSAGISTE
CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN DE JARDIN
mbj.yeu@gmail.com
06 26 15 83 96

L'Ecole des Formations Maritimes, une école de la mer sur notre île

La Pêche est un sujet aux multiples facettes, qui fait partie de l'histoire de L'Ile d'Yeu et de la vie insulaire. L'Echo de L'Ile d'Yeu s'y est déjà intéressé à deux reprises, en mettant l'accent récemment sur les quotas de pêche - n°6 du 6 février 2024 - puis sur le transport des poissons - n° 14 du 2 décembre 2024 - deux enquêtes menées par Valentine Lanave

Pour pêcher, il faut des poissons et des débouchés mais aussi des pêcheurs, et sans hommes et femmes formés au métier, pas de relève pour la pêche !

A L'Ile d'Yeu, nous avons la chance d'avoir un acteur majeur de la formation des marins, l'École des Formations Maritimes, qui prépare aux métiers de la mer et permet aux élèves et stagiaires d'embarquer ensuite sur des navires de pêche, de plaisance ou de commerce.

Pour devenir marin professionnel civil, à la pêche, au commerce ou à la voile, il existe plusieurs possibilités à différents niveaux. A la fin du collège, on peut postuler en lycée maritime ou se former dans les Écoles des Formations Maritimes, issues souvent des anciennes Écoles de Pêche. A cela, rajoutons l'École Nationale Supérieure Maritime, fusion des Écoles Nationales de la Marine Marchande, qui recrute au niveau bac. Ces organismes proposent également de rejoindre les métiers de la mer via la formation professionnelle, ouverte aux personnes salariés, en reconversion ou en recherche d'emploi.

Il existe 12 lycées maritimes qui proposent aux jeunes sortis du collège de passer le CAP maritime, avec possibilité de poursuivre en Bac professionnel puis en BTS maritime, validant au final une formation académique de type Bac + 2. Plusieurs lycées sont face au Golfe de Gascogne, Ciboure, La Rochelle, Nantes, Etel ou encore Le Guilvinec

Pour se former non loin de chez eux, aux métiers en mer, les Islais peuvent donc opter pour la formation au sein de l'École des Formations Maritimes, par la voie de l'apprentissage ou par la formation continue.

A L'Ile d'Yeu, l'Ecole des Pêches a été créée en 1939 et s'installe dans les étages de l'Abri du Marin pour former les mousses et les patrons pêcheurs. Puis en 1989, elle déménage rue du Cours du Moulin, dans un bâtiment abritant d'autres formations en apprentissage de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

En 2021, l'École des Pêches de Yeu, dirigée alors, depuis 1997, par Jacky Couthouis, ancien pêcheur islais, fusionne avec celle des Sables d'Olonne. Le rapprochement se fait de façon assez naturelle, les deux établissements travaillant déjà ensemble. L'école est donc aujourd'hui installée à L'Ile d'Yeu et aux Sables d'Olonne, avec un responsable pédagogique sur chaque site et peut ainsi proposer des formations,

Bateaux de pêche à Port-Joinville

tout au long de l'année, pour permettre de directement naviguer à la pêche, au commerce ou en plaisance professionnelle.

Chaque année une centaine de stagiaires entrent en formation professionnelle ou en apprentissage et sont recrutés au niveau collège, bac et bac + ou en reconversion.

L'EFM est le seul centre de formation de France proposant un CAP Maritime en apprentissage, mais aussi le plus petit CFA (21 apprentis à ce jour). Petit mais déjà célèbre, 3 jeunes, en formation CAP maritime de l'EFM, viennent de recevoir en 2025 une récompense pour leur vidéo TikTok, présentant leur école et ses formations. « Le but était de partager leur quotidien, leurs motivations et leurs perspectives d'avenir de façon authentique et engageante»

Quelles sont les formations proposées ?

Dans le même esprit que lors des débuts des premières écoles de Pêches, l'accent est mis sur l'apprentissage en mer, complété par des savoirs théoriques, pour pouvoir affronter la dureté du travail en mer. Pour bien comprendre l'importance de ce double volet, pratique en mer et théorique à terre, et notamment ceux de la pêche, il faut remonter à l'origine de la création des écoles de pêches.

Elles voient le jour à partir de 1895, à l'initiative de la Société de Sauvetage, au moment où le secteur de la pêche se professionnalise et s'organise. La Société d'Enseignement Professionnel et Technique des Pêches Maritimes a alors pour objet de « donner aux pêcheurs des connaissances suffisantes qui leur permettront d'exercer leur périlleux métier avec moins de dangers et d'augmenter leurs bénéfices de façon à pouvoir s'assurer contre la maladie, les accidents et la vieillesse ».

Auparavant le métier de pêcheur s'apprenait en embarquant, sur le tas. Dès 1897, le Certificat d'Étude devient nécessaire pour les enfants « souhaitant » embarquer et, au début du 20ème siècle, le brevet de patron de pêche ne peut s'obtenir sans un minimum d'instruction.

L'idée est toujours la même : pour naviguer, il faut acquérir une formation théorique, proposée dans les centres de formation maritime, et obtenir ensuite les certificats et brevets, qui requièrent un minimum de temps passé en mer.

Cette double exigence est parfaitement décrite dans le libellé du Brevet de Patron de pêche, de niveau bac+2 : « délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation et d'expérience en mer requises pour être en mesure d'assurer, la conduite d'un navire de pêche ainsi que les opérations de pêche, en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes ».

En conséquence, les jeunes qui se forment, dans les centres de formation maritime, devront en plus de leur temps sur les bancs de l'école, passer du temps en mer, obtenir les certificats validant les différents niveaux (matelot de pont, mécanicien, patron, médical, sécurité, sureté…).

C'est là tout l'intérêt de la formation proposée à l'Ecole des Formations Maritimes : les formations intègrent directement l'expérience nécessaire en mer et permettent de passer Brevets et Certificats.

Nous avons donc la chance d'avoir toujours à disposition, sur L'Ile d'Yeu, un organisme qui propose aux jeunes sortant de nos collèges une formation complète à nos traditionnels métiers de la mer. Cela leur évite d'aller sur le continent et les bateaux sont à 200 m de l'école !

Ecole des Formations Maritimes récompensée dans le cadre du Challenge #jeunesdeter 2025

Un jeune qui décide de poursuivre une carrière maritime peut s'inscrire en CAP en apprentissage maritime, pour une durée de formation de 2 ans. Comme nous le détaille Jacky Couthouis « le CAP n'est pas un titre maritime mais, dans le CAP, on va valider les modules pour obtenir le certificat matelot pont ou, pour ceux qui ont plus de 18 ans, le certificat mécanicien 250 kW »

A ce stade, on peut déjà travailler dans la pêche ou le commerce et devenir matelot de pont ou chef mécanicien sur un bateau équipé de moteur de moins de 250 kW.

Pour ceux qui le souhaitent, la poursuite d'études se fait, toujours sur L'Ile d'Yeu, avec les formations Mécanicien 750 kW ou Capitaine 200, commerce, voile ou pêche. Là encore les débouchés sont variés.

Le Brevet de Capitaine 200, limitant la navigation à 20 milles (i.e 37 km) des côtes mène aux fonctions de

- Chef mécanicien, à bord des navires de puissance égale ou inférieure à 250 kW, dans la limite de 20 milles
- Capitaine sur un navire de jauge inférieure ou égale à 200 UMS (Jauge de Londres)
- Capitaine sur un navire armé à la pêche côtière (si obtention du module Pêche)

Et sans limitation de distance de 20 milles, ce brevet avec son module voile permet de devenir skipper sur un navire à voile.

Le titulaire du Brevet de mécanicien 750 kW peut lui occuper, sur un navire de puissance inférieure ou égale à 750 kW, la fonction d'officier chargé du quart à la machine, de second mécanicien ou de chef mécanicien et poursuivre ensuite vers le titre de Chef de quart machine.

Et pour les plus mordus, il est toujours possible de continuer avec le Brevet de Capitaine 500 (Formation obligatoire pour suivre la formation de Patron de pêche). Ce brevet permet de diriger des navires plus gros dont la jauge est inférieure ou égale à 500 UMS, dans la limite des 200 milles des côtes, soit près de 370 km.

Ce titre permet également de s'engager dans la marine commerciale, en suivant la formation Officier Chef de quart passerelle, validant, à l'obtention du Capitaine 3000, un niveau bac+3, et permettant de devenir Capitaine ou Second sur les grands navires marchands. On passe là dans la catégorie porte-container et on peut partir au long cours faire le tour du monde, enfin !

Mais il faut malheureusement quitter L'Ile d'Yeu pour suivre ces 3 ans de formation à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime, qui forme ses officiers et ingénieurs à Nantes, au Havre, à Saint Malo, à Marseille et bientôt à Bastia.

Pour ceux qui préfèrent la pêche, l'EFM des Sables propose de passer le Brevet de Patron de Pêche, qui n'est plus proposé à L'Ile d'Yeu, faute de candidats !

On le voit donc, ce parcours de formation peut mener loin, à partir de la fin du collège. Et il offre la possibilité de faire des pauses tout en permettant d'acquérir de l'expérience en mer. « Nos CAP rentrent à 15 ans, sortent à 17 ans, ils ont déjà le temps de navigation et peuvent aller directement au capitaine 200 » poursuit Jacky Couthouis.

Pour un jeune qui souhaite travailler sur la mer, le cursus de formation est de plus assez modulable : s'il est impatient de se frotter aux vagues tous les jours, il peut stopper ses études pour travailler. Si, l'âge aidant à mûrir son projet, notre jeune se décide à reprendre le chemin de l'école, c'est possible, tout en restant sur son île et en navigant régulièrement. Le tout est d'avoir le goût pour les métiers en mer et la pugnacité à la tâche !

Et pour ceux qui regrettent de ne pas avoir choisi cette voie dès la fin du collège ou qui souhaitent changer de métier, l'EFM, en tant qu'organisme de formation continue, offre la possibilité, chez nous à L'Ile d'Yeu, de se réorienter vers les métiers de la mer.

Qui seront vos petits camarades à l'EFM ?

Entre 50 et 60 stagiaires étudient sur L'Ile d'Yeu et plus de 80 aux Sables, hors formations spécifiques et revalidations de modules.

En 2023/2024 pour Yeu et les Sables, 81,97% des stagiaires sont en emploi après leur formation. La filière offre donc des débouchés à l'issue des formations proposées mais n'attire pour le moment que peu de personnes de l'île : en 2024/2025, à Yeu, 75% des stagiaires viennent d'un autre département : Beaucoup ont surfé sur la vague de l'engouement pour le nautisme créée par le Vendée Globe, l'École des Formations Maritimes de Yeu attire particulièrement avec la formation Capitaine 200 Voile, qui prépare aux activités de skipper, convoyage notamment. L'École recrute finalement peu de personnes sur place pour aller dans nos métiers traditionnels de la pêche.

Une désaffection pour la Pêche…

La pêche attire beaucoup moins nos jeunes aujourd'hui et peu de nos jeunes islais.

Les raisons sont multiples, toutes entendables : manque de perspective alimenté par les difficultés rencontrées par la profession, dureté du métier en mer avec des horaires décalés, vie nécessairement collective à bord, longues campagnes de pêche, difficultés pour se réorienter, milieu essentiellement masculin dans lequel les jeunes filles ne se projettent pas…

Et pourtant, les horaires sont certes décalés mais cela existe dans de nombreuses autres professions, surtout lorsque l'on sait que sur la quinzaine de nos bateaux de pêche immatriculés sur Yeu, seuls 3 gros vont au large et partent plus de 8 jours : Le Mammouth, le Marial et le Cabylis. Il est vrai que, lorsque l'on part plusieurs jours, le lieu de travail est aussi le lieu de vie. Enfin le salaire à l'entrée dans le métier varie entre 2000 € et 4000 € par mois, pour des durées en mer entre 170 et 200 jours par an.

Heureusement, la relève se profile doucement : 3 jeunes de l'île sont au Capitaine 500 dont un qui ira sûrement à la pêche au large. Dans le CAP Maritime en apprentissage, sur L'Ile d'Yeu, 3 sont de l'île et on trouve également 2 Islais qui vont passer le Capitaine 200. Le renouveau viendra peut être aussi des filles, qui percent chaque jour un peu plus dans des métiers traditionnellement masculins, la mer reste un des derniers bastions à conquérir. Le taux de féminisation des métiers maritimes est de 21,4% (2021), mais rares sont les recrues qui embarquent, les femmes restent le plus souvent dans l'administratif. Ce faible effectif féminin en mer n'est pas propre à L'Ile d'Yeu, puisque seulement 1,4% des marins-pêcheurs dans le monde sont des femmes. On compte 16% de femmes dans la Marine Nationale et 10% dans la Marine marchande. La solution du recrutement des filles est peut être à trouver dans un aménagement plus cosy des bateaux…

L'Ile d'Yeu a donc une carte à jouer avec notre Ecole des Formations Maritimes, inscrite dans l'histoire et le patrimoine de l'île, mais tournée vers l'avenir, installée sur place, non loin des quais, qui offre une formation complète avec des enseignants expérimentés et un directeur à l'écoute.

Auteure : Hélène Gaborit

Crédit photos : Hélène Gaborit et Ecole des Formations Maritimes

Remerciements : Jacky Couthouis, Yvana Favre, Antoine Vinet

Sources :

https://www.ecoledesformationsmaritimes.fr/

Denis Biget, « Des écoles de pêche aux lycées maritimes et aquacoles », Techniques & Culture, Revue semestrielle d'anthropologie des techniques.

https://corepem.fr/

https://www.comite-peches.fr/marin-pecheur/chiffres-cles-emploi/

Note de Synthèse ISEMAR N°201 - Juin 2018 La place de la femme dans le monde maritime français.

https://formations.mer.gouv.fr/

Agenda

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des évènements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme : Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

MAI 2025

JE 8

Cérémonie du 8 mai
A partir de 10h : dépôt de gerbe au cimetière de St-Sauveur puis au cimetière de Port-Joinville.
A partir de 11h30 : défilé sur le port, au départ de la Mairie, dépôt de gerbe et allocutions

Rando Lapin
organisée par l'APEL
Restauration et pêche à la ligne sur place.
A partir de 10h30 - Plage des Vieilles

DI 25

Tournoi de football U11/U13
organisé par La Société Sportive Islaise
A partir de 9h - Stade Jean Taraud

VE 30

Concours de pétanque en doublette
organisé par la Pétanque Islaise
Ouvert à tous
18h - Stade Eugène Breton

SA 31

Grillades
organisées par la SNSM
Chants de marins avec Les Tribordais et le XV Marin
A partir de 19h - Quai Martin

JUIN 2025

SA 7

Foire commerciale et artisanale
organisée par l'UCA
9h > 19h - Port-Joinville

DI 8

La Fête de la Mer
organisée par la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) et la Mairie
Port-Joinville

L'Océanide fête ses 50 ans
Concerts avec Islais des Not's et Nicole et Enzo
Repas (morgate à l'Océanide)
Soirée dansante organisée par Phil's Music
A partir de 17h - Quai Martin - Port-Joinville

SA 14

Le Trail de L'Ile d'Yeu
Départ de Port-Joinville
8h00 : départ du 45 km
8h30 : départ du 23 km et du relais 10 km/13 km
9h00 : départ du 15 km
A partir de 13h30 : remise des récompenses au complexe sportif.

Gala de GRS
organisé par le club de GRS
20h - Salle omnisports

PROGRAMME MAI-JUIN 2025 - Pôle culturel du Petit Chiron

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Exposition «Le Patrimoine artistique communal, une collection publique méconnue»

Du 7 mai au 7 juin - Salle d'exposition du pôle culturel

La Mairie de L'Ile d'Yeu a pour ambition de conserver le patrimoine artistique insulaire, en acceptant les dons et legs et en faisant l'acquisition d'œuvres en lien avec L'Ile d'Yeu.
Cette première exposition au sein du pôle culturel du Petit Chiron est l'occasion de dévoiler les œuvres de cette collection municipale méconnue du grand public. Plongez dans plusieurs univers avec un sujet commun : L'Ile d'Yeu.

Horaires d'ouverture de la salle d'exposition
Mardi : 15h30-18h30
Mercredi : 10h-12h30/15h30-18h30
Vendredi : 10h-12h30/15h30-20h00
Samedi : 10h-12h30/15h30-18h30

Visite guidée de l'exposition
La visite de cette exposition temporaire avec une médiatrice vous permettra d'explorer, en détail, cette collection municipale, de découvrir ces artistes qui ont su sublimer L'Ile d'Yeu et d'en apprendre davantage sur l'histoire de certaines œuvres ancrées dans le patrimoine islais.

Les mercredis 7 mai, 14 mai, 21 mai et 28 mai à 11h et 15h30
Le vendredi 16 mai à 18h30
Le samedi 24 mai à 11h

Journées européennes de l'archéologie

Samedi 14 juin
Passionnés d'histoire ou simples curieux, venez découvrir les coulisses de la recherche archéologique sur l'île.
Un après-midi de partage autour de cette discipline, en partenariat avec l'INRAP. Au programme : ateliers, taille du silex, exposition, projections, présentation d'objets issus de fouilles, etc.
> De 16h à 18h30 - Hall et auditorium du pôle culturel

Dimanche 15 juin
Au travers de cette conférence, vous serez informés de l'actualité de la recherche archéologique à L'Ile d'Yeu autour de 3 thèmes :
- Une fouille préventive à proximité d'un habitat gallo-romain à Ker Châlon, par Fabrice Brutus (INRAP).
- La fouille programmée d'un site funéraire de l'Âge du bronze (Pointe de Gilberge), par Sylvie Boulud-Gazo (Nantes université).
- Les opérations archéologiques à la Pointe de La Pulante et sur le dépôt alimentaire de Ker Châlon, par Annabelle Chauviteau.

> A 11h et à 20h30 - Auditorium du pôle culturel

LA MISSION
L'ILE D'YEU

RESTAURANT LA MISSIONNAIRE

Ouvert tous les jours midi et soir.

Réservation sur notre site internet ou par téléphone
02.52.63.20.10

A VENIR DÉCOUVRIR EN MAI :

NOUVEAU BRUNCH

Notre formule du brunch a changé !
Venez la découvrir
tous les dimanches
35€par adulte / 18€ par enfant

NOUVELLE CARTE

A partir du 1er mai,
notre chef Thomas Ratier vous propose sa nouvelle carte. Venez la découvrir si ce n'est pas déjà fait !

BAR 1802

Ouvert tous les jours

Dégustation seul ou à plusieurs avec nos experts - inscription sur place

MISSION BIEN-ÊTRE

Ateliers de Naturo-Pilates avec Nadia et Ludivine
dans le jardin de La Mission tous les vendredis de **9h30 à 11h30.**

Programme et Réservation à la réception.

LA MISSION SPA NUXE BY PARIS

Offrez-vous un moment de détente et bien-être dans notre spa
en réservant un soin ou massage.

En ce moment, profitez de notre offre **"Day Pass" à 60€**/ personne
qui comprend un déjeuner et un accès à notre piscine extérieure chauffée *

Réservez votre soin sur notre site ou par téléphone 02 52 63 20 11

Suivez nous sur les réseaux ou rejoignez notre groupe Whatsapp

**12 RUE DE LA MISSIONNAIRE
SAINT SAUVEUR
02.52.63.20.10**

*selon disponibilités, dans le menu, Entrée + Plat ou Plat + dessert. Renseignements auprès de la réception.

Visites guidées

Monuments / Musée

Le Vieux Château

Ouverture printemps
Visites guidées (45 min) : mardi, jeudi et samedi à 11h, 12h, 13h, 14h30, 15h30 et 16h30 - dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30.

Tarifs visite guidée
Adulte : 6 €
Réduit : 4 € (demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket adulte du Grand Phare)
Jeune : 2 € (7 à 18 ans et étudiants)
Gratuit pour les moins de 7 ans.

Le Grand Phare

Ouverture printemps
Visites (30 min) : lundi et vendredi de 10h30 à 13h, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 10h30 à 12h30.

Tarifs
Adulte : 4 €
Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket du Vieux-Château)
Gratuit pour les moins de 7 ans.

Musée de la Pêche et du Sauvetage en mer

Quai de la Chapelle - Port-Joinville
Tél. 02 51 59 57 21
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30.

Visites guidées du Service Patrimoine

MAI 2025

Je 8	**Des bêtes pas si bêtes** Sortie nature en famille	10h30
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	14h30
Ve 9	**Assaut du Vieux Château** Animation famille	10h30
	Chasse au trésor à La Citadelle Animation famille	14h30, 14h45 et 15h00
	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	15h30
Sa 10	**Escape game à La Citadelle** Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
Je 15	**Sortie ornitho à vélo** Sortie nature	17h30
Ve16	**Les Mystères de La Citadelle** Visite guidée	14h30
Je 22	**Escape game à La Citadelle** Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
Ve 23	**St-Sauveur au fil des rues** Visite guidée	14h30
Ma 27	**Algues et industrie de la soude à L'Ile d'Yeu** Visite guidée	10h00

MAI 2025 (suite)

Je 29	**Initiation à la pêche à pied en famille** Sortie nature en famille	11h00
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	17h30
Ve 30	**Cherche et trouve à La Citadelle** Animation pour les petits (3-7 ans)	10h30 et 10h45
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45

JUIN 2025

Je 5	**Escape game à La Citadelle** Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
Ve 6	**Les Mystères de La Citadelle** Visite guidée	14h30
Je 12	**Algues et industrie de la soude à L'Ile d'Yeu** Visite guidée	10h00
Ve 13	**St-Sauveur au fil des rues** Visite guidée	14h30

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme
Rue du Marché - Port-Joinville - Tél. 02 51 58 32 58

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON
HENNEQUIN TARAUD
ILE D'YEU
POISSONNERIE
ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.
ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien, nous **NETTOYONS VOS POISSONS.**
Commandez nos fameux
PLATEAUX DE FRUITS DE MER !
Faîtes plaisir de façon originale
en offrant des **BONS CADEAUX**
de la valeur de votre choix.
TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE
PORT-JOINVILLE 02 51 58 53 88
SAINT-SAUVEUR 02 51 58 50 13
SUPER U 02 51 26 00 63
Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page
POISSONNERIE.HENNEQUIN@ORANGE.FR

Merci pour vos commandes à Pâques et vos encouragements !!

Chocolaterie La Maison d'Oya
Tous nos chocolats sont fabriqués sur l'île d'Yeu dans notre Atelier
Ouverts tous les jours
38 rue Gabriel Guist'Hau
Face à l'église de Port-Joinville
Tél. : 07 49 93 07 67
lamaisondoya.fr

LA MAISON DE Péa DECORATION Yeu
BOUTIQUE
114, rue Pierre Henry
85350 L'Ile d'Yeu
Tél. 02 28 11 61 41

MON «CARREAU CÉRAMIQUE» Séverine Terrasse-Petrowsky
Les Produits de l'Ile d'Yeu
ARTISANAT D'ART / DECO MURALE
Création de Carreaux en Céramique
petits tableaux, crédences, fresques....
BOUTIQUE / ATELIER au 13 RUE DU COIN DU CHAT

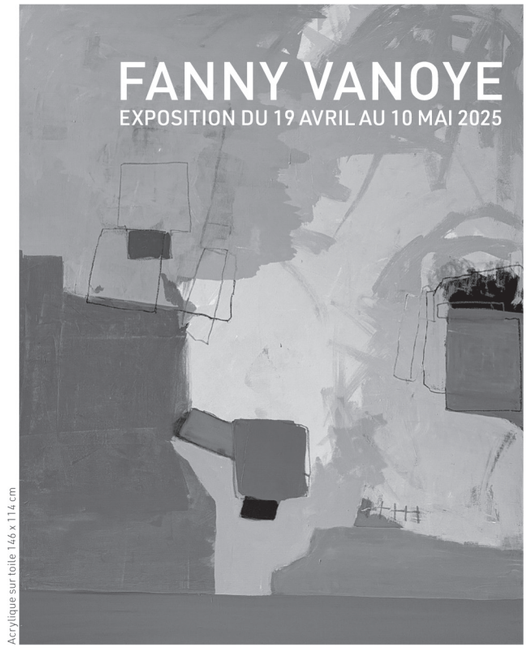

GALERIE - ATELIER FANNY VANOYE
14 RUE DE L'ABBESSE - PORT-JOINVILLE - ILE D'YEU
DU LUNDI AU DIMANCHE DE 11H À 13H ET PAR TEMPS GRIS DE 17H30 À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE APRÈS MIDI
CONTACT : 06 62 33 07 42 - FANNYVANOYE.COM - @VANOYEFANNY

Bibliothèques

Pôle culturel du Petit Chiron

7 rue du Petit Chiron - 02 51 59 03 40
Hors vacances scolaires : mardi (15h - 18h30), mercredi (10h - 12h30 et 15h - 18h30), vendredi (10h - 12h30 et 15h - 20h) et samedi (10h - 12h30 et 15h - 18h30).

Bibliothèque du Port

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Hors vacances : mercredi et dimanche (11h - 12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Hors vacances : mercredi et samedi (11h - 12h).

L'info des assos

Le Billard Club Islais

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards français. Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :
billard.club.islais@gmail.com - 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2025

- Rencontres amicales (dates à finaliser)
- Suivi individuel de la moyenne
- Initiation, sur demande

Tarifs 2025, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Club des randonneurs - Programme des sorties

Jeudi 15 mai : RDV à 14h30 - Parking de La Meule
Lundi 26 mai : RDV à 9h00 - Eglise ND du Port
Dimanche 2 juin : RDV à 15h00 - 1er Parking des Sabias
Jeudi 13 juin : RDV à 14h30 - Salle Omnisports

L'Association ADMR AIDE ET SOINS de L'ILE D'YEU

L'ADMR a le plaisir d'inviter ses salariés, ses adhérents et ses partenaires à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 19 juin 2025 à la Salle Paroissiale, 36 rue Guist'hau, à partir de 13h30.
Cette rencontre sera placée sous le signe de la valorisation de la contribution des bénévoles, véritables piliers de notre organisation.

Remerciements

Mme CHAUVET TURBÉ Marie-Claire, sa maman, les frères et sœurs de Patrick CHAUVET, dit Patcho, ont été très touchés par le soutien et la solidarité de tous, famille, amis et copains de travail venus les assister pour le grand départ de Pat.
Merci aux Pompes funèbres Martin pour leur gentillesse.
Merci à tous de tout cœur !

A vous tous, du fond du coeur, nous vous disons merci !
A vous qui, par votre présence, vos pensées et par vos écrits réconfortants, avez voulu témoigner votre soutien, votre amitié ou votre affection, suite au décès brutal de David Doucet.
Ses enfant, sa compagne, sa mère et son frère

La famille de monsieur TARAUD Hervé, dit l'artilleur, vous remercie pour vos fleurs, plaques, témoignages et marques de soutien suite à son décès.
Merci aux équipes médicales de L'Ile d'Yeu et de Challans ainsi qu'aux pompes funèbres islaises !

A l'ombre du vent
LOCATION DE MATERIEL DE RÉCEPTION

Location tentes nomades, mobilier, sono, éclairage, vaisselle… pour mariages et réceptions

A l'Ombre du Vent
alombreduventyeu@gmail.com
Tél. 06 87 71 43 89
alombreduventyeu.com

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO
MARDI 10 JUIN 2025
Demande de publicité - Remise des informations associatives
jusqu'au lundi 26 mai

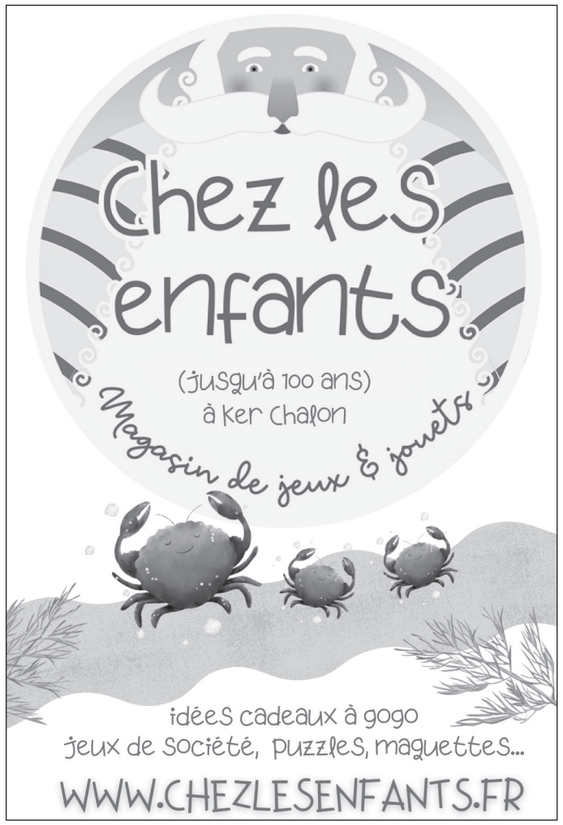

L'actu sportive

Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	ST-GILLES / ST-HILAIRE	**50**	20	16	2	2	0
2	BOUIN / BOIS DE CENÉ	**43**	20	13	4	3	0
3	PALLUAU	**37**	20	11	4	5	0
4	CHAUCHÉ	**32**	20	9	5	6	0
5	LES LUCS SUR BOULOGNE	**29**	20	8	6	6	0
6	BEAUVOIR SUR MER	**28**	20	8	4	8	0
7	COMMEQUIERS	**25**	20	7	4	9	0
8	ST-DENIS LA CHEVASSE	**21**	20	6	3	11	0
9	**L'ILE D'YEU**	**20**	20	5	5	10	0
10	PAYS DE MONTS	**20**	20	5	5	10	0
11	LA GARNACHE	**18**	20	4	6	10	0
12	GIVRAND	**11**	20	3	2	15	0

RÉSULTATS

Dimanche 6 avril : Yeu - Givrand : 1 - 0
Dimanche 13 avril : Commequiers - Yeu : 3 - 0
Dimanche 27 avril : Yeu - St-Gilles/St-Hilaire : 4 - 1

CALENDRIER

Dimanche 11 mai : Yeu - La Garnache (15h00)
Dimanche 18 mai : Palluau - Yeu

Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1	RIAILLÉ	**44**	16	14	2	0
2	LA ROCHE SUR YON	**40**	16	14	2	0
3	ST-NAZAIRE	**34**	16	11	5	0
4	ST-HERBLAIN	**29**	16	11	5	0
5	NEPT. DE NANTES	**28**	16	10	6	0
6	BOUFFÉRÉ	**16**	16	4	12	0
7	AIZENAY	**15**	15	6	9	0
8	STE-FLORENCE	**15**	16	4	12	0
9	**L'ILE D'YEU**	**10**	15	3	12	0
10	VENDRENNES	**6**	16	2	14	0

RÉSULTATS

Dimanche 30 mars : Yeu - Neptunes de Nantes : 0 - 3
Dimanche 13 avril : Yeu - Aizenay : 3 - 0
Samedi 26 avril : Yeu - Riaillé : 1 - 3

> Saison terminée
L'Ile d'Yeu est reléguée au niveau départemental

Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS
MATCHS DE CLASSEMENT 11 À 14

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P
1	LES ACHARDS	**11**	4	3	1	0
2	LA BRUFFIÈRE	**9**	4	2	1	1
3	**L'ILE D'YEU**	**6**	4	1	1	2
4	LES SABLES D'OLONNE	**4**	4	0	1	3

RÉSULTATS

Dimanche 23 mars : Les Achards - Yeu : 20 - Forfait
Dimanche 30 mars : Yeu - Les Sables d'Olonne : 20 - Forfait
Dimanche 27 avril : Yeu - Les Achards : 20 - Forfait

CALENDRIER

Dimanche 4 mai : Les Sables d'Olonne - Yeu

Retrouvez L'Écho de L'Ile d'Yeu en téléchargement sur
www.echo-yeu.fr

Les Marées

Mai 2025

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
J **1**	07:45	**89**	19:59	**82**	01:44	14:01
V **2**	08:37	**74**	20:51	**66**	02:36	14:53
S **3**	09:49	**58**	22:05	**51**	03:31	15:51
D **4**	11:41	**45**	23:58	**42**	04:33	16:57
L **5**	13:03	**40**	--:--	**---**	05:44	18:10
M **6**	01:18	**40**	14:04	**43**	06:59	19:22
M **7**	02:17	**46**	14:49	**50**	08:06	20:23
J **8**	03:00	**54**	15:20	**58**	08:58	21:13
V **9**	03:32	**62**	15:47	**65**	09:42	21:56
S **10**	04:01	**68**	16:16	**71**	10:19	22:33
D **11**	04:32	**73**	16:46	**75**	10:52	23:06
L **12**	05:02	**76**	17:17	**76**	11:23	23:39
M **13**	05:32	**77**	17:47	**76**	11:54	--:--
M **14**	06:02	**76**	18:17	**74**	00:12	12:26
J **15**	06:32	**73**	18:50	**70**	00:46	12:59
V **16**	07:06	**68**	19:28	**65**	01:22	13:35
S **17**	07:45	**61**	20:13	**58**	02:01	14:16
D **18**	08:33	**54**	21:09	**50**	02:44	15:02
L **19**	09:37	**47**	22:18	**45**	03:33	15:58
M **20**	11:05	**44**	23:36	**44**	04:31	17:05
M **21**	12:34	**46**	--:--	**---**	05:39	18:16
J **22**	00:50	**49**	13:40	**54**	06:48	19:22
V **23**	01:53	**59**	14:34	**65**	07:50	20:20
S **24**	02:49	**71**	15:22	**77**	08:45	21:14
D **25**	03:40	**83**	16:06	**88**	09:37	22:06
L **26**	04:28	**92**	16:50	**94**	10:27	22:58
M **27**	05:16	**96**	17:35	**97**	11:17	23:50
M **28**	06:04	**96**	18:21	**95**	12:07	--:--
J **29**	06:52	**92**	19:07	**89**	00:42	12:57
V **30**	07:41	**84**	19:55	**79**	01:33	13:48
S **31**	08:32	**74**	20:45	**69**	02:24	14:39

Juin 2025

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
D **1**	09:28	**63**	21:39	**58**	03:16	15:33
L **2**	10:35	**53**	22:42	**49**	04:10	16:30
M **3**	11:49	**46**	23:54	**44**	05:08	17:30
M **4**	12:54	**43**	--:--	**---**	06:09	18:32
J **5**	01:02	**43**	13:46	**44**	07:11	19:33
V **6**	01:59	**46**	14:31	**48**	08:08	20:27
S **7**	02:47	**51**	15:10	**53**	08:58	21:15
D **8**	03:29	**56**	15:47	**59**	09:40	21:57
L **9**	04:07	**61**	16:23	**64**	10:19	22:37
M **10**	04:43	**66**	16:57	**67**	10:55	23:15
M **11**	05:16	**69**	17:30	**70**	11:30	23:53
J **12**	05:49	**71**	18:04	**71**	12:06	--:--
V **13**	06:23	**71**	18:41	**71**	00:31	12:44
S **14**	07:00	**70**	19:21	**70**	01:10	13:23
D **15**	07:41	**68**	20:06	**67**	01:50	14:05
L **16**	08:26	**65**	20:55	**63**	02:32	14:50
M **17**	09:19	**61**	21:51	**59**	03:17	15:40
M **18**	10:22	**58**	22:54	**56**	04:07	16:36
J **19**	11:38	**56**	--:--	**---**	05:03	17:37
V **20**	00:04	**56**	12:54	**57**	06:06	18:42
S **21**	01:15	**58**	14:01	**61**	07:11	19:47
D **22**	02:22	**64**	14:59	**67**	08:14	20:50
L **23**	03:24	**71**	15:52	**75**	09:14	21:50
M **24**	04:20	**78**	16:42	**82**	10:11	22:47
M **25**	05:12	**84**	17:29	**86**	11:05	23:41
J **26**	06:01	**87**	18:14	**88**	11:56	--:--
V **27**	06:46	**88**	18:58	**86**	00:33	12:46
S **28**	07:29	**85**	19:39	**82**	01:22	13:33
D **29**	08:07	**79**	20:18	**75**	02:08	14:20
L **30**	08:44	**71**	20:57	**67**	02:53	15:06

© Shom - 2025 - N° d'autorisation : 2024-671 - Reproduction interdite
Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'Ile d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.

S'Taupe Net
GROISARD FABRICE
Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu
Contrat à l'année avec suivi
Tél. 07 81 84 13 94
Mail : audal@orange.fr

Océan GARDIENNAGE
Gardiennage de caisses de garde-meubles

- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD
Tél. 06 16 38 22 21

l'écho de L'Ile d'Yeu
DÉCOUPE ADHÉSIFS
SUR MESURE
LETTRAGES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES
Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

Vie d'antan : quelques histoires de chiens !

Dans les cartes les plus anciennes, le nom de notre île a plusieurs fois varié : Oya, Hoia, Ogia etc mais très tôt son nom fut associé aux récifs très redoutés des navigateurs, les Chiens-Perrins. On ne saura jamais pourquoi nos ancêtres ont baptisé ces dangereux récifs de Chiens… peut-être à cause des terribles rochers qui déchiraient leurs coques comme les crocs d'un molosse… Comme partout ailleurs, le chien a toujours été présent dans la vie quotidienne… en voici quelques exemples !

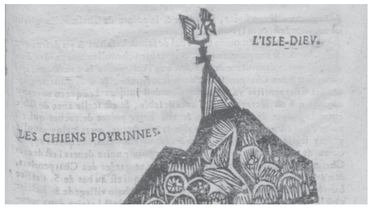

Silhouette stylisée de l'Isle Dieu avec le clocher de l'église Saint-Sauveur et son coq. L'auteur Garcie-Ferrande a mentionné les récifs des Chiens-Poryrnnes.
Grant Routtier et pillotage de la Mer. XVème siècle.

Scène de plage d'une autre époque ! Les costumes de bain de rigueur, l'indispensable bateau-jouet, magnifique, et le chien alors autorisé… sur la «grande plage» au Ker Chalon. Coll. Martin-Guist'hau.

Chiens de pierre dispersés dans l'île

Quelques noms de lieux restent attachés à la présence d'un chien. Tout d'abord donc les fameux Chiens-Perrins. Leur nom a évolué au cours des siècles. Le célèbre auteur du plus ancien livre de navigation du XVème siècle : « Le Grand routier et pillotage de la mer », Pierre Garcie-Ferrande de Saint-Gilles, appelait ces récifs «Les Chiens-Poyrines». Le cartographe La Favolière, à la fin du XVIIème siècle, les nommait : « Les Chiporines » ou encore à même époque, on peut lire sur une carte anonyme « Les Chiens-Porins». C'est sans doute de là que pourrait venir le mot de « Chporgne», comme une sorte de contraction des deux mots… Un siècle plus tard, le capitaine Perrot féminise même le nom qui devient « Chienes-Perrines»…

A l'entrée du port de La Meule, un rocher porte le nom de « Gueule-de-Chien ». Il fut relié à la falaise par un quai au XIXème siècle. Là encore, les raisons de cette appellation demeurent inconnues. Enfin, parmi les nombreux mégalithes dispersés dans l'île, un menhir porte le nom de « Chien-à-l'affût ». Figé dans la pierre, son dos criblé de cupules, il est devenu « chien-à-l'arrêt » depuis de nombreux siècles…

Chiens en liberté

Pendant longtemps, les animaux se déplaçaient dans l'île avec beaucoup de liberté et le maire et ses adjoints eurent du mal à mettre un peu d'ordre dans les rues et même dans les champs. Il fallut réglementer. Contre la divagation des cochons au Port, contre celle des oies et des vaches qui allaient dans les prés ensemencés, interdire aux bergers et bergères de faire paître leurs troupeaux dans les deux cimetières et sur les batteries des militaires, éviter que les vaches ne traversent les rues le dimanche, à Port-Joinville, vers dix heures du matin ; leur circulation pouvait, d'après la mairie, « entrainer de graves accidents au moment où les fidèles se rendent à l'office». Mais en ce qui concerne les chiens, il fallait veiller plus particulièrement à la sécurité des troupeaux et des personnes. En 1851, le maire prit un arrêté car il avait eu « connaissance que les chiens errants ont saigné un grand nombre de moutons et que d'autres ont mordu des passants ». C'est pourquoi il décréta qu'aussitôt le coucher du soleil tous les chiens devront être à l'attache pour toute la nuit. Pendant le jour, ceux qui ne seront pas avec leur maître devront être muselés. Que tout chien trouvé dans les rues, sur les chemins ou dans les champs sans être ni muselé, ni tenu en laisse ni porteur d'un collier, sur lequel doit être inscrit le nom de leur propriétaire, sera conduit à la fourrière et abattu s'il n'est réclamé dans un délai de 3 jours. Malgré ces interdictions, certains maîtres ou maîtresses laissèrent leur animal sans surveillance. C'est ainsi que les gendarmes dressèrent des procès-verbaux comme le 25 février 1915 à madame Cérafin née Lefèvre qui n'avait n'a pas retenu son chien qui poursuivait des passants. Même sanction quelques mois plus tard pour mesdames Coutanceau, femme Noury, et Laurent, femme Ricolleau, qui n'ont pas retenu leur chien poursuivant l'attelage de la veuve Sochard-Besseau en sautant au collier de l'âne attelé à la charrette. Le fameux père Jarny dit Lalo, ne se déplaçait jamais sans son chien qu'il avait appelé Tango comme la valse du tango… expliquait-il. Le chien était conscient des excès de boisson de son maître et n'hésitait pas à lui mordiller le bas de ses jambes pour le ramener à la maison à défaut de le rendre à la raison. En animal bien dressé, il demeurait à l'entrée de l'église quand le bonhomme se rendait aux obsèques d'un vieux compagnon qui avait mis son sac à terre. Un jour, Lalo fut convoqué au tribunal de justice de Paix à cause de Tango qui avait mordu un passant. Dans sa défense, le vieux marin contesta le chef d'accusation en prétendant que son chien ne mordait pas mais qu'il pinçait fortement… une nuance qui ne réussit pas à convaincre le juge.

Les chiens taxés

Le gouvernement de Napoléon III fit voter, le 2 mai 1855, une loi qui établit une taxe municipale sur les chiens, applicable dans toutes les communes de l'Empire, au profit de leur budget. Chaque année, du 1er novembre au 15 janvier, les propriétaires de chiens devaient faire une déclaration à la mairie du nombre de leurs chiens et de l'usage auquel ils étaient destinés. Car il y avait trois catégories : les chiens d'agrément, les chiens servant exclusivement à la chasse et dont les propriétaires étaient munis d'un permis et enfin les chiens de garde. Cette loi n'a été abolie qu'en 1971. En 1925, le maire, Paul Michaud, soucieux d'augmenter les ressources de la commune n'hésita pas, en conformité avec la loi, à doubler le montant de la taxe qui passa de 5 f. à 10 f. pour la première catégorie, de 3 f. à 6 f. pour la seconde et de 1 f. à 2 f. pour la dernière. Il estimait que cette augmentation devait rapporter 900 f. Il faut rappeler que dans cette période difficile d'après la guerre, nombre de personnes sollicitaient l'aide de la commune, pour l'assistance médicale gratuite, l'aide aux familles nombreuses, aux vieillards, aux femmes en couches etc. La misère pour beaucoup. Naturellement, certains propriétaires tentèrent de faire passer la fonction de leur chien dans la catégorie inférieure. Mais en cas de déclaration incomplète ou inexacte, les contrevenants voyaient le montant de la taxe doubler et même tripler à défaut de déclaration.

Le vieux père André Paul Joseph, né en 1874, avec son chien Brutus à La Meule. Photo Amand Henry. Vers 1960.

Aux pieds de Louis Couthouis, son chien Pilou tandis que les poules jacassent… Coll. Marie-Thérèse Couthouis.

En bas de l'escalier, la maison Pateau-Davaine. Au centre, les enfants Davaine : Jean, la petite Renée et Augustin qui tient dans ses bras Missette. Photo Coll. Famille Pateau-Davaine

Quelques histoires au fil du temps

Brutus au service de son maître

Le vieux père André habitait au Ker Gigou. Il allait souvent à La Meule où sa famille était propriétaire d'un café. Il cheminait toujours précédé à quelques dizaines de mètres par son fidèle Brutus. A chaque croisement, l'animal se tournait vers son maître qui, avec sa canne, lui indiquait la direction à prendre. Sur ses vieux jours, le bonhomme avait du mal à marcher. Il avait donc équipé son chien d'une sorte de panier qui supportait une bouteille. Brutus se rendait au café de Cadouère, « Chez Tata », pour faire le plein. Gare à celui qui osait alors s'approcher pour voler le précieux breuvage. A croire que l'histoire de ce chien a inspiré le film d'Alexandre Le Bienheureux.

Le chien Fidèle

Le chien de la famille Couthouis, une sorte de setter au poil blanc et noir, portait bien son nom Fidèle. Les garçons de la famille qui habitaient aux Sapins allaient à l'école au Bourg, à la Missionnaire. Sans qu'on lui demande, chaque soir, à l'heure dite, Fidèle partait chercher ses maîtres au sortir de l'école. Cependant, probablement par précaution, il ne s'aventurait pas dans les rues du Bourg et les attendait sagement au niveau du cimetière à l'entrée de l'agglomération. De même, quand leur sœur, Marie-Thérèse fut employée à l'usine Bouvais, elle s'y rendait à vélo. L'ouvrage ne manquait pas et les usinières devaient travailler tard, parfois jusqu'à deux heures du matin. Les femmes rentraient ensemble de nuit. Les routes et les chemins n'étaient pas éclairés. Au carrefour du bas du Ker Chalon, ses copines, Maryvonne Thibaud et Alice Taraud poursuivaient leur chemin vers le Bourg tandis que Marie-Thérèse tournait vers les Sapins et se retrouvait seule. Pour se rassurer, elle chantait. Au loin, dans le silence de la nuit, les copines l'entendaient s'éloigner tandis que Fidèle, posté près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le camping, attendait patiemment la venue bien tardive de sa maîtresse. Ils rentraient ensemble, heureux de se retrouver…

Pilou et Louis Couthouis

Toujours dans la famille Couthouis, un autre chien, Pilou n'allait jamais à la mer avec son maître Louis Couthouis mais attendait sagement à l'entrée du petit port des Sapins, le retour du canot, *l'Etoile des neiges*. Quand Louis disparut, le brave Pilou, devenu bien vieux, fut recueilli par son fils Armand qui habitait à l'époque près de l'Ecole de voile. La pauvre bête percluse de rhumatismes ne pouvait plus se trainer. Pourtant, dans un ultime effort, Pilou réussit à gagner le petit port pour mourir à marée basse au pied du corps-mort de *l'Etoile des neiges*, comme près de son défunt maître. C'est Gilbert Dupont qui trouva son corps inanimé.

Missette et la petite Renée

Au Bourg, la grande maison Pateau-Davaine, qui fait face au Peuriout, devant l'église Saint-Sauveur, était très animée par les jeux des nombreux enfants : Augustin, Jean et la petite Renée s'amusaient avec leur petite chienne Missette. Quand, au mois de juin 1916, la vie s'arrêta brusquement. Renée, âgée seulement de 4 ans venait de mourir. A cette époque, on veillait les défunts à la maison en attendant la sépulture. Pour ne pas troubler la sérénité de ce moment si triste, la famille en deuil avait enfermé Missette dans un local à l'écart. Après la sépulture on libéra l'animal qui disparut aussitôt. On raconte dans la famille qu'on la chercha longtemps. On finit par la retrouver au cimetière sur la tombe de sa petite maîtresse…

Moustique – chien matelot

Mais pour terminer cette chronique, évoquons l'histoire étonnante d'un petit chien qui embarquait clandestinement pour aller faire un tour sur le continent. Moustique… car c'était son nom, habitait rue des Mariés, chez Michel Fontaine. C'était à l'époque du *Président-Auguste-Durand* et de la *Vendée* qui accostaient quai du Canada, près du petit phare. Le « vapeur » comme disaient les anciens, sifflait deux fois avant de quitter le port. Une première fois, une demi-heure puis une seconde fois, cinq minutes avant le départ. Au premier coup, Moustique dévalait la rue Jeanne d'Arc et filait vers le quai du Canada. Il profitait d'un moment d'inattention du chef de gare, Jean Taraud, pour se faufiler à bord avec la bienveillante complicité des membres de l'équipage. Moustique allait faire son tour à Fromentine où le chien était connu… comme le loup blanc. Il était cajolé par les commerçants, notamment par la patronne du bar-tabac Barbeau où il avait son sucre. Et puis, au premier coup de sifflet du vapeur, Moustique filait vers l'estacade et embarquait à nouveau pour rentrer à la maison.

Comment évoquer l'histoire de nos familles sans rappeler ces épisodes si touchants de ces braves chiens ? Il est probable qu'ils feront surgir de nos mémoires de nouvelles aventures des meilleurs amis de l'Homme. Espérons-le !

Auteur : Jean-François Henry

Pour rédiger cet article, j'ai pu recueillir les souvenirs des familles André, Couthouis, Davaine, Fontaine. Qu'elles soient toutes ici très sincèrement remerciées

Déchèterie

Ouverture déchèterie

La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

Fermé
Ouvert

Calendrier des collectes des déchets - 2025

ORDURES MÉNAGÈRES → Dans le bac à couvercle bleu

EMBALLAGES → En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Janvier	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
M 1	Férié		⚠	S1
J 2				
V 3				
S 4				
D 5				
L 6				S2
M 7				
M 8				
J 9				
V 10				
S 11				
D 12				
L 13				S3
M 14				
M 15				
J 16				
V 17				
S 18				
D 19				
L 20				S4
M 21				
M 22				
J 23				
V 24				
S 25				
D 26				
L 27				S5
M 28				
M 29				
J 30				
V 31				

Février	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
S 1				
D 2				
L 3				S6
M 4				
M 5				
J 6				
V 7				
S 8				
D 9				
L 10				S7
M 11				
M 12				
J 13				
V 14				
S 15				
D 16				
L 17				S8
M 18				
M 19				
J 20				
V 21				
S 22				
D 23				
L 24				S9
M 25				
M 26				
J 27				
V 28				

Mars	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
S 1				
D 2				
L 3				S10
M 4				
M 5				
J 6				
V 7				
S 8				
D 9				
L 10				S11
M 11				
M 12				
J 13				
V 14				
S 15				
D 16				
L 17				S12
M 18				
M 19				
J 20				
V 21				
S 22				
D 23				
L 24				S13
M 25				
M 26				
J 27				
V 28				
S 29				
D 30				
L 31				S14

Avril	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
M 1				
M 2				
J 3				
V 4				
S 5				
D 6				
L 7				S15
M 8				
M 9				
J 10				
V 11				
S 12				
D 13				
L 14				S16
M 15				
M 16				
J 17				
V 18				
S 19				
D 20				
L 21	Férié		⚠	S17
M 22				
M 23				
J 24				
V 25				
S 26				
D 27				
L 28				S18
M 29				
M 30				

Mai	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
J 1	Férié			⚠
V 2				
S 3				
D 4				
L 5				S19
M 6				
M 7				
J 8	Férié			⚠
V 9				
S 10				
D 11				
L 12				S20
M 13				
M 14				
J 15				
V 16				
S 17				
D 18				
L 19				S21
M 20				
M 21				
J 22				
V 23				
S 24				
D 25				
L 26				S22
M 27				
M 28				
J 29	Férié			⚠
V 30				
S 31				

Juin	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
D 1				
L 2				S23
M 3				
M 4				
J 5				
V 6				
S 7				
D 8				
L 9	Férié		⚠	S24
M 10				
M 11				
J 12				
V 13				
S 14				
D 15				
L 16				S25
M 17				
M 18				
J 19				
V 20				
S 21				
D 22				
L 23				S26
M 24				
M 25				
J 26				
V 27				
S 28				
D 29				
L 30				S27

INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr
Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57

Trivalis — CITEO

L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui sont publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur. Ce dernier ayant reçu une maquette de son encart publicitaire avant envoi à l'impression, l'éditeur n'est pas responsable des erreurs (faute d'orthographe, erreur dans les coordonnées ou le texte) qui pourraient être publiées. Comme c'est l'usage, L'Echo de L'Ile d'Yeu se réserve le droit de refuser une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation, serait contraire à l'esprit des publications ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers. L'Echo de de L'Ile d'Yeu se réserve le droit de refuser toute publicité relative à des activités strictement réglementées : alcool, tabac, santé, voyance...
Les annonceurs s'engagent à ce que les documents transmis pour insertions soient libres de tous droits de reproduction à des fins publicitaires et la garantie qu'ils ont été élaborés dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires propres à la publicité des produits et des services concernés.

PRODUCTEURS & COMMERÇANTS
02 51 58 57 16 — Livraison à domicile
31 rue Calypso, 85350 L'Ile d'Yeu - A 50 m de la gare
Intermarché SUPER

En mai, votre Intermarché de L'Ile d'Yeu vous propose :

- Nouvelle collection de camping et de plein air
- Arrivage de fleurs tous les jeudis

OUVERT LE 8 MAI ET LE 29 MAI AU MATIN

OUVERT
Du lundi au jeudi
9h00 - 12h30
14h30 - 19h30
Vendredi et samedi
9h00 - 19h30
Fermé le dimanche

BOUTEILLES DE GAZ — BOULANGERIE — PHOTOMATON — PARKING — BOUCHERIE — BIO

SCANNEZ NOS promos

SUPER U
Ile d'Yeu

Rendez-vous incontournables réservés aux porteurs Carte U

HORAIRES D'OUVERTURE

■ **LUNDI AU JEUDI :**
9H00 - 12H30 / 14H30 - 19H30

■ **VENDREDI ET SAMEDI :**
JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H30

FERMÉ LE DIMANCHE

OUVERT JEUDI 8 MAI ET JEUDI 29 MAI (ASCENSION)
DE 9H30 À 12H30

15 mai — JEUDI PLUS
34% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U
Sur l'entretien et le soin du linge*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 15 mai 2025, sur l'entretien et le soin du linge. Hors lessives en vrac et hors produits éligibles à un avantage promotionnel le 15/05/2025.
Liste des articles concernés à découvrir en magasin.
Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 3 produits identiques par compte carte U.
Si vous retirez vos achats le 15 mai 2025

22 mai — JEUDI PLUS
34% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U
Sur les surgelés*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 22 mai 2025, sur les surgelés. Hors vrac et hors produits éligibles à un avantage promotionnel le 22/05/2025.
Liste des articles concernés à découvrir en magasin.
Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 10 produits identiques par compte carte U.
Si vous retirez vos achats le 22 mai 2025

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

SERVICES PHOTOS
NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON A DOMICILE

L'AUTO BÉCANE - LOCATION DE VÉLO

À l'île d'Yeu

ÎLE D'YEU

L'AUTO BÉCANE

LOCATION DE VÉLO

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

VÉLO

Classique, Électrique, Cargo, Longtail, Carriole enfants ou bébé, VTC, VTT, Tricycle etc...

SCOOT/MOTO

Vespa électrique, Moto VanVan 125cm3

VOITURE

Ouverte de collection
Fermée : 5 et 7p.
Minibus 9p.
Camion/Utilitaire

! PENSEZ À RÉSERVER :

autobecane.com

HORAIRES :
En saison : 7J/7 de 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)
Hors saison : 9h-12h / 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)

02.51.58.70.42
Réservation :
aurobecane.com
8 rue de la Chaume
85350 l'île d'Yeu

+ Spécialiste des groupes et des mariages
+ Solutions de transport bagage aller/retour
+ Consigne à bagage gratuite pour nos clients
+ Dépannage et antivol inclus

l'écho de L'Ile d'Yeu

PROCHAINE PARUTION : MARDI 10 JUIN 2025

Demande de publicité - Remise des informations associatives

jusqu'au lundi 26 mai

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce numéro, tiré à 4500 exemplaires, est une publication de L'Écho de L'Ile d'Yeu - ISSN 2999-9286 - Dépôt légal : mai 2025
L'Écho de L'Ile d'Yeu - SIRET : 539 463 018 00017 - Code APE : 5814Z - Année de création : 2023
Entreprise Individuelle Freddy Guerineau - 65 rue des Corsaires - 85350 L'Ile d'Yeu - Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr
Directeur de la publication : Freddy Guerineau - Responsable de la rédaction : Freddy Guerineau.
Impression : Imprimerie Yonnaise - Acti Nord Beaupuy, 104 rue du Clair Bocage 1, 85000 Mouilleron-le-Captif

Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.